60¢

LIBERTÉ

V... N° 51 Saint-Boniface, du 22 au 28 mars 1991 Télé.: 237-4823 Télécopieur: 231-1998



photo: Laurent Gimenez

Le tour des Tournesols?

La prématernelle Les Tournesols a demandé à la Division scolaire de Saint-Vital de revenir sur sa décision de l'exclure de l'école Norberry à compter de juillet. Un mémoire en ce sens a été présenté aux commissaires de Saint-Vital le 7 mars. Dans la photo, trois enfants et deux mamans de la prématernelle Les Tournesols. De gauche à droite: Élaine Arsenault-Schultz, secrétaire, Jean-Marc Schultz, Maria Schultz, Jeanne Arbez, et Dawn Power, présidente. Dawn Power précise que les commissaires de Saint-Vital se sont montrés «réceptifs» à la présentation des parents. **Voir page 9.**

Dossier gestion scolaire

Les parents et les commissaires des régions parlent de leurs intérêts et de leurs inquiétudes face à la gestion scolaire. **Voir pages 10 et 11.**

Citation de la semaine

«On nous montre le journaliste avec son parapluie qui nous dit qu'il pleut.»

L'ancien journaliste Florian Sauvageau, en parlant de l'intérêt des téléspectateurs pour les questions de santé et de météo. **Voir page 19** pour ses commentaires sur le rôle de Radio-Canada.

Les évêques s'excusent

Les représentants de communautés religieuses, de 21 diocèses et des autochtones se sont réunis à Saskatoon la semaine dernière. **Page 3.**

Niverville et Grunthal

Les finales de la Ligue Hanover-Taché ont commencé jeudi, suivant l'élimination des North Stars et des Canadiens. **Page 17.**

D'où vient le boeuf?

Le boeuf que nous consommons au Manitoba nous arrive de l'Alberta. Où s'en vont donc nos bovillons et nos taures? **Page 6.**

Ça se passe à l'école

Au cours des prochaines semaines, La Liberté vous propose une série sur les écoles secondaires franco-manitobaines. On commence à Saint-Joachim en **page 20.**

Pâques à Lourdes

37 Manitobains participeront à un pèlerinage à Lourdes en France durant la Semaine sainte. Un texte d'Hubert Pantel en **page 12.**

Les audiences Beaudoin-Edwards

La commission chargée d'étudier les procédures de révision de la constitution sera à Winnipeg le 27 mars. **Page 3.**



photo: Laurent Gimenez

L'orgueil de l'église

Alice Langill, organiste à Sainte-Anne-des-Chênes depuis 48 ans parle de l'orgue Casavant de la paroisse. Sainte-Anne n'est pas le seul village qui possède un orgue Casavant; il en existe un à Sainte-Agathe et plusieurs à Winnipeg. Et pour les amateurs de musique d'orgue, l'église Westminster présente un dernier concert avec l'organiste titulaire de Notre-Dame-de-Paris, Olivier Latry. **Voir en page 13.**

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
depuis 1984

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Sylviane LANTHIER, Laurent GIMENEZ, Karine BEAUDETTE
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Carole LÉVESQUE
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane CHATWELL
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.

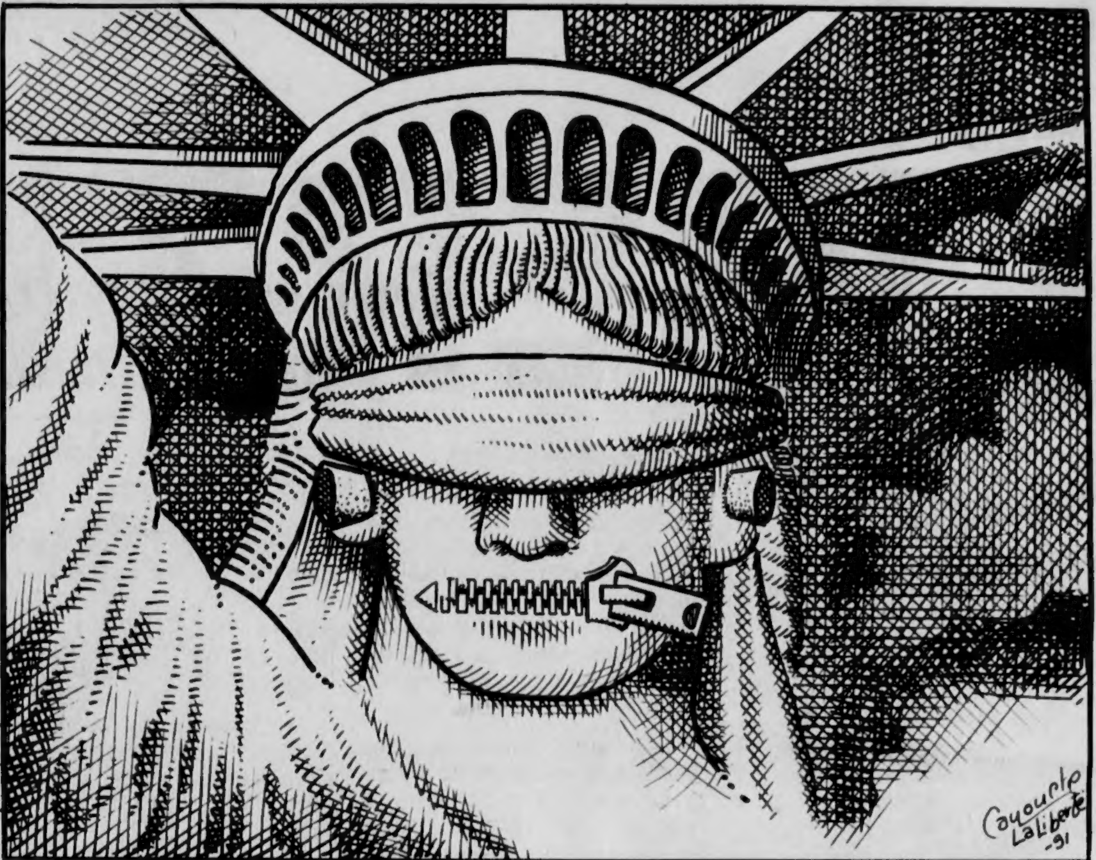
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et aux États-Unis, et 35$ à l'étranger. A ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL


Germain Massicotte. Page 11.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Henri Richard. Page 17.

Le MANITOBA de A à Z

ACTUEL

Ici et ailleurs

Devant la Cour d'appel

Saskatchewan - La Cour d'appel se penchera le 19 avril sur une requête présentée par l'Association provinciale des parents fransaskois (APPF), visant à confirmer le droit des parents francophones de gérer leurs écoles. L'APPF veut que la Cour d'appel oblige le gouvernement provincial à mettre en place le nouveau système scolaire fransaskois promis pour l'automne 1990, en vertu de la Charte des droits et à la suite du jugement Mahé de la Cour suprême, et reporté à une date ultérieure. (APF)

Comité sur les coopératives

Ottawa - Le fédéral vient de mettre sur pied un nouveau comité consultatif sur les coopératives. Parmi les 15 membres, on retrouve six francophones dont Claude Béland, le président du Mouvement Desjardins, et Maurice Therrien, le directeur général de la Fédération des caisses populaires et du Conseil de la coopération du Manitoba. (APF)

Baisse des mises en chantier

Ottawa - Selon la société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), les mises en chantier au pays devraient diminuer de 16% en 1991 pour atteindre 152 000 logements. Il s'agit du total le plus faible depuis 1985. On prévoit que la baisse des taux hypothécaires contribuera à une reprise graduelle de la construction domiciliaire, prévue en 1991 et 1992. Le nombre de logements locatifs inoccupés devrait diminuer au fur et à mesure que l'économie prendra du mieux. Toutefois, la SCHL prédit que les taux d'inoccupation dépasseront la moyenne nationale au Québec, en Saskatchewan et au Manitoba. (APF)

Oui aux comptoirs postaux ruraux

Ottawa - Un sondage réalisé pour le compte de la Soicété canadienne des postes prétend que 91% des Canadiens des régions rurales seraient entièrement satisfaits des services postaux assurés par des commerçants. Le sondage a été mené auprès de 66 localités rurales. (APF)

Un manque d'eau en vue

Manitoba - A moins que des précipitations au-dessus de la moyenne ne s'abbattent sur le sud de la province d'ici la fin d'avril, les fermiers pourraient avoir à faire face à de sérieux manques d'eau au cours de l'été. Dans la plupart des régions du Sud manitobain, le sol était déjà sec en novembre dernier et l'épaisseur de la couche de neige est sous la moyenne saisonnière. Dans le Nord, la neige a tombé de façon plus abondante.

Les évêques catholiques de 21 diocèses réunis à Saskatoon

«Nous regrettons l'aliénation des pensionnaires autochtones»

À l'issue d'une conférence nationale de trois jours sur les écoles résidentielles, les évêques catholiques ont présenté des excuses officielles aux peuples autochtones. Ils ont également proposé un plan d'action pour la guérison des anciens pensionnaires sur une base communautaire.

Environ 80 personnes ont assisté à la rencontre du 13 au 15 mars à Saskatoon, dont 16 évêques, six anciens des nations autochtones des Prairies, 25 supérieures générales de communautés religieuses féminines, un représentant du généralat des oblats à Rome, les huit provinciaux des oblats au Canada, le provincial des jésuites (pour le Canada), ainsi que des observateurs des Églises unie, anglicane et presbytérienne.

«C'est un premier pas sur un chemin long et pénible, a commenté le porte-parole du diocèse de Saint-Boniface, Claude Blanchette. On se pointe dans la bonne direction.» Ce premier pas, ce sont les regrets exprimés par les évêques.

La conférence s'est également engagée à la solidarité avec les peuples autochtones: dans la poursuite des droits fondamentaux (l'autodétermination, la gestion de leurs écoles, etc) et dans le respect de «la dignité et la valeur de leurs cultures et leurs spiritualités».

Les chefs catholiques se sont déclarés favorables aux pressions exercées par les autochtones sur les gouvernements. En particulier, ils demandent au gouvernement fédéral d'assumer ses responsabilités dans cette question des écoles résidentielles.

«Le fédéral a l'ultime responsabilité des écoles résidentielles, a précisé l'abbé Blanchette. La Loi sur les Indiens de 1840 a institué ces écoles et en a assuré le financement. Le gouvernement a demandé aux communautés religieuses de s'en occuper.

«La loi rendait obligatoire la scolarité des enfants autochtones. Les fonctionnaires avaient le pouvoir de retirer de force, s'il le fallait, les enfants des familles.



photo: Jean-Pierre Dubé

Claude Blanchette: «En autant que c'est possible, nous voulons réunir sur une base communautaire ceux qui veulent raconter leur histoire.»

Ottawa est le premier responsable de l'assimilation culturelle.»

Les 21 diocèses où se trouvaient les écoles résidentielles se sont également engagés à «mettre sur pied, en collaboration avec les autochtones, un mécanisme de divulgation (confidentiel) des abus sexuels, en vue de guérir les blessures.»

Les évêques sont contre la tenue d'une enquête publique sur les écoles résidentielles. Ils proposent dans un deuxième temps, «dans le désir de faire la pleine lumière, d'établir dans chaque diocèse un comité d'écoute qui rassemblerait les étudiants, les familles, les religieux et le personnel laïc, afin qu'ils puissent réfléchir ensemble sur leur expérience et travailler à la guérison.»

Enfin, la conférence a mis sur pied un comité d'orientation chargé de voir au suivi de la rencontre au cours de la prochaine année.

Jean-Pierre DUBÉ

Le comité Beaudoin-Edwards sur la constitution

Des audiences publiques à Winnipeg le 27 mars

Les membres du comité Beaudoin-Edwards chargé d'étudier les procédures de révision de la constitution seront à Winnipeg le 27 mars prochain. Les audiences publiques se dérouleront au Holiday Inn Crown Plaza toute la journée.

Ronald Duhamel, député libéral de Saint-Boniface, est un des membres de ce comité qui amorçait dernièrement une tournée du Canada. «Nous examinons essentiellement deux questions, explique-t-il. La formule d'amendement actuelle est-elle la meilleure, si non quelle serait la meilleure? Et comment impliquer le grand public dans les changements constitutionnels, par exemple par un référendum ou une assemblée constituante.»

Jusqu'ici, les membres de ce comité mixte Chambre des communes/Sénat ont surtout entendu des experts. Selon le député, les opinions varient énormément. «Certains sont en faveur de la formule actuelle, d'autres la trouvent inadéquate. Certains croient que la limite de trois ans (accordée aux parlements pour approuver un amendement négocié par les provinces) devrait être ramenée à six mois, d'autres estiment qu'il ne faut pas fixer de limite. C'est une question complexe.»



Le sénateur Gérald Beaudoin.

Bien que le mandat du comité soit expressément de proposer une formule d'amendement efficace, Ronald Duhamel constate qu'il est impossible de traiter cet aspect sans aborder les questions de fond que pose la crise constitutionnelle. «Les audiences nous donnent un bon aperçu des questions et des problèmes à résoudre au Canada.»

Selon le député, «il est dangereux de déterminer quelle serait la formule d'amendement si on ne sait pas ce qu'on veut amender.» C'est pourquoi il estime que la procédure d'amendement doit être abordée en même temps que d'autres questions, comme le partage des pouvoirs entre les niveaux provincial et fédéral. D'après lui, il pourrait exister diverses formules d'amendement dont l'emploi dépendrait des questions à amender. Par exemple, toutes les questions doivent-elles faire l'objet d'un référendum national?

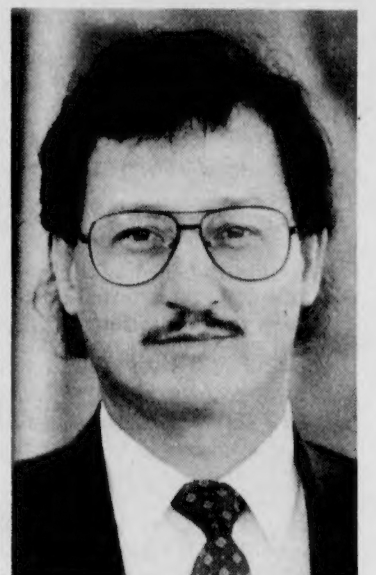
Ronald Duhamel estime aussi que des mythes doivent être levés quand on parle du fédéralisme canadien: «D'abord, ce n'est pas nécessairement vrai qu'un gouvernement central fort signifie des provinces faibles. Ensuite, les gens ont peur du fédéralisme asymétrique, sans comprendre que nous le vivons déjà pas mal. Dans ce contexte, satisfaire aux exigences du Québec, ce n'est pas si anormal. Le fédéralisme symétrique est impossible ici.»

Le comité Beaudoin-Edwards, formé d'une quinzaine de députés et de sénateurs provenant des trois grands partis, doit remettre son rapport au gouvernement le 1er juillet prochain.

Sylviane LANTHIER

SAINTE-ANNE

La Caisse a un nouveau directeur



François Tétrault dirigera la Caisse populaire de Sainte-Anne-des-Chênes à compter du 15 avril prochain. Le résidant du village et membre du Conseil de ville quitte la Caisse populaire de Lorette où il travaillait depuis 10 ans.

«C'est une progression naturelle pour moi, indique François Tétrault. Je suis dans les caisses depuis 15 ans. J'ai accumulé un bon montant d'expérience et je pense pouvoir apporter quelque chose à la caisse de Sainte-Anne.»

À Lorette, il occupe actuellement le poste de directeur adjoint et de directeur de crédit. Il est entré dans le milieu des caisses populaires en 1976, quand il est devenu directeur de la caisse du parc Windsor, poste qu'il a occupé jusqu'en 1980.

S. L.

ÉDITORIAL

Le naturel revient au galop

Brian Mulroney doit savoir la date des prochaines élections. Sinon, comment expliquer autrement les intentions de son gouvernement de remettre en question la politique de bilinguisme officiel au Canada?

Comment expliquer autrement que le gouvernement se soit tant traîné les pieds dans la présentation des règlements reliés à la mise en vigueur de la nouvelle Loi sur les langues officielles?

On a à peu près tout eu avec ce gouvernement: des coupures massives sans abaisser le poids du déficit, le libre-échange, la TPS, le fiasco constitutionnel, Radio-Canada. Maintenant, les conservateurs reviennent encore plus à la normale.

À mi-chemin de leur mandat, ils ont décidé de s'attaquer au bilinguisme. Quand ça va mal, on se trouve toujours un bouc émissaire. Pour les conservateurs, le bilinguisme a toujours été une cible de choix.

Récemment, ils n'ont plus le choix que de reprendre cet épouvantail. Le Reform Party leur souffle dans le dos dans l'Ouest.

La politique de bilinguisme officiel est loin d'avoir toujours fait des heureux. Elle est toutefois un cadre essentiel au maintien d'une forme de Canada.

Des Québécois et des Canadians y voient la pire calamité. Il reste qu'un vrai bilinguisme bien appliqué ne peut que favoriser un pays.

Si on ne parle que de modifications mineures, soit. Mais renégocier - le mot favori de Brian Mulroney - le cadre bilingue, c'est changer le Canada des 25 dernières années avant même que les souverainistes québécois n'utilisent l'argument à leurs fins.

Le premier ministre veut changer beaucoup de choses de ce temps-ci, notamment la constitution et la dynamique politique au pays. Il y a des choses qu'il devrait toutefois faire passer au-dessus des considérations partisanes.

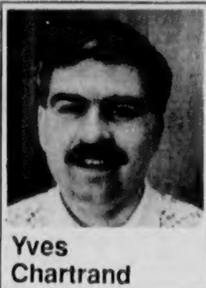
Le bilinguisme, la dualité linguistique (appelez ça comme vous voudrez!), c'est une de ces choses que nous devons maintenir pour l'instant, toutes les institutions canadiennes n'ayant pas à se ramasser en même temps dans le fond du bol de toilette.

Et que nous devrons probablement garder, pas en raison de la présence du Québec mais bien parce qu'un million de francophones dans le reste du pays en sont une preuve vivante.Et que des millions d'autres n'y sont plus antipathiques.

Si Brian Mulroney pense régler ses problèmes avec les cowboys du Reform Party, il devrait peut-être penser aux autres qui respectent le cadre général et utilisent les services.

À ce que je sache, un premier ministre n'est pas élu pour tirer la chasse sans vergogne. Il est là pour gouverner, c'est-à-dire écouter la voix du peuple, et convaincre. Si le gouvernement fédéral n'est pas convaincu d'un cadre général de bilinguisme, à quoi sert-il de le maintenir en place dans sa forme actuelle? Il ne faut pas s'attendre à ce que les autres le soient.

Yves CHARTRAND


Yves Chartrand

passé /PRÉSENT

Jeannine Guindon: Sexualité et amour

Jeannine Guindon, une célibataire laïque de 71 ans, était venue donner à Saint-Boniface une conférence sur le stress il y a trois ans. Elle revient le 6 avril chez les Missionnaires Oblates où elle abordera, cette fois-ci, le thème sexualité et amour.

En quoi consiste cette conférence d'une journée?

Jeannine Guindon: Je vais parler du développement de la sexualité qui doit toujours être lié à la capacité d'aimer, ainsi que le rôle de la sexualité dans le développement de la personnalité: comment ça se développe chez l'enfant et son rôle durant les phases de la vie adulte. Notre sexualité change à mesure que l'expérience de la vie se fait à chaque dix ans.

Avez-vous une formation là-dedans?

J.G.: Je suis formée en psychologie. J'ai aussi fait de la psychanalyse: je suis thérapeute depuis 45 ans! J'ai aussi développé une approche qu'on appelle l'actualisation des forces vitales humaines. De cette façon-là, on peut développer de l'autonomie face à sa propre sexualité, surtout corporelle. On n'a pas à se laisser envahir par sa sexualité. On peut acquérir de l'autonomie pendant toutes les phases de la vie adulte et c'est ce qui nous amène à être capable d'aimer.

Depuis combien de temps donnez-vous ce genre de conférence?

J.G.: Je parle de sexualité depuis une trentaine d'années. J'ai créé la profession de psycho-éducateur au Québec pour les délinquants.


Professeur émérite de l'Université de Montréal, Jeannine Guindon a fondé l'Institut de formation et rééducation à Montréal, il y a 15 ans, pour aider les parents, travailleurs sociaux et autres éducateurs à rendre les gens de plus en plus autonomes par des prises de conscience dans leur vie.

Quelles sortes de gens peuvent assister?

J.G.: On m'a demandé de faire ça pour le grand public, les éducateurs, les parents, et toute personne qui travaille en contact avec des humains et surtout qui voit à la croissance et au développement des autres autres personnes. Mais je crois (que c'est utile) pour toute personne aussi, pour sa propre sexualité.

Actuellement, il y a tellement de problèmes qui se posent dans le domaine de la sexualité, qui est souvent détachée de l'amour. C'est là que ça pose un problème: la sexualité doit être rattachée à l'amour. On va montrer que quand ça se divise, ça n'amène plus l'engagement envers l'autre.

Votre conférence se tiendra chez les Missionaires Oblates et on sait que vous avez été invitée, l'an dernier, à vous adresser au Synode sur la formation des prêtres. Votre propos a-t-il une connotation religieuse?

J.G.: C'est sûr que j'ai été choisie par les évêques canadiens à ce moment-là et c'était pour parler du problème de stress chez les prêtres. Ce n'était pas un problème de sexualité. Mon propos est pour le grand public afin que la sexualité soit bien intégrée dans la personnalité. Je réponds d'ailleurs à des questions plus personnelles pendant la journée.

Ce dont vous allez parler n'est pas nécessairement l'enseignement de l'église?

J.G.: Oh non! Ce sera comme psychologue pour qu'il y ait un épanouissement. Le sujet est un éclairage qui va être général. Le développement de la sexualité ne s'arrête pas à 18 ans, ça doit s'intégrer toute la vie. Par exemple, la façon de faire face à la paternité ou à la maternité à différents âges.

L'élévateur à grains de Saint-Jean-Baptiste

Réouverture officielle après 40 ans

L'élévateur à grains de Saint-Jean-Baptiste a reçu bien des honneurs le 12 mars dernier. En plus de fêter son 40e anniversaire, l'élévateur a été officiellement réouvert suite à des rénovations.

Manitoba Pool Elevators (MPE) a déboursé 666 000 $ pour élever et redresser l'élévateur et pour installer une balance et des moteurs plus puissants. En plus, trois silos de 35 000 minots chaque ont été ajoutés pour augmenter la capacité de l'élévateur.

«MPE a montré qu'ils ont confiance en l'agriculture à Saint-Jean-Baptiste, remarque Gilles Sabourin, délégué au conseil d'administration. Saint-Jean est la seule place où ils ont mis des grosses rénovations au Manitoba cette année.»

Mais MPE n'a pas toujours été si confiant au sujet de Saint-Jean-Baptiste. En 1951, plusieurs fermiers du village ont approché MPE pour faire construire un élévateur, mais ceux-ci ont exigé un dépôt de 20 000 $ et une garantie que 20 000 acres de céréales seraient livrés. Plus tard dans l'année, l'élévateur Pool ouvrait ses portes.


photo: Karine Beaudette

Gilles Sabourin: «Pool a confiance en l'agriculture à Saint-Jean-Baptiste».

Des agrandissements ont été faits en 1952 et 1965. Depuis 1985, le conseil d'administration fait des demandes pour que l'élévateur soit réparé. Les rénovations ont été faites finalement en juillet et août 1990. La réouverture officielle a eu lieu pour coïncider avec le 40e anniversaire du local Saint-Jean-Baptiste de MPE.

Karine BEAUDETTE

SAINT-VITAL

Les taxes augmenteront de 5%

Les effets des restrictions budgétaires dans les écoles de la Division scolaire de Saint-Vital devraient être connus dans le courant du mois d'avril.

Pour limiter l'augmentation des taxes à environ 5%, les commissaires de Saint-Vital ont dû puiser 940 000$ dans la réserve, couper les cours de natation en 4e année, et réduire de façon drastique le budget consacré au perfectionnement des employés de l'administration divisionnaire.

Par ailleurs, la division va consulter toutes les écoles durant le mois d'avril dans le but de «réorganiser» les services en matière de bibliothèques, d'orthopédagogie, de conseils en orientation, ainsi que les programmes consacrés aux surdoués.

LETTRES

Une coopération au bien commun, non un esclavage

Monsieur le rédacteur,

Je voudrais réagir à la lettre de Rossel Vien parue dans l'édition du 8 mars de La Liberté.

M. Vien, pourquoi cherchez-vous à ajouter de l'huile sur le feu? Les mariages éclatent, et que dire de la violence faite aux femmes qui va jusqu'au meurtre.

Pour l'homme d'être chef est une obligation, non une permission. L'obligation de pourvoir à sa famille, la protéger, d'aimer ses enfants et sa femme comme sa propre chair.

La soumission de la femme comporte sa coopération au bien commun, non pas un esclavage. Ça ne lui enlève nullement sa dignité, son droit de parole, le respect, l'égalité.

Après avoir créé l'homme, Dieu dit «Il n'est pas bon que l'homme soit seul, faisons lui une compagne». Une compagne est une amie, son égale, son partenaire, son aide.

M. Vien, vous aussi devez être soumis aux lois du pays, aux exigences de votre travail; est-ce que le fait d'être soumis vous enlève votre dignité, votre liberté d'expression, devenez-vous esclave à cause de cette soumission?

Si la soumission ne vous enlève rien, il en va de même pour la femme.

Soyons tous soumis à «Tu aimeras ton prochain, comme toi-même». Alors on vivra dans le meilleur des mondes.

Alice Boisjoli
Saint-Norbert
Le 13 mars 1991

Des Québécois sous l'emprise de démagogues

Cher rédacteur,

Voici le texte d'une lettre à la rédaction adressée récemment aux quotidiens «Le Soleil» de Québec et «La Presse» de Montréal. Étant donné le débat constitutionnel en cours, j'ai cru que ces propos pourraient aussi intéresser vos lecteurs quoiqu'ils s'adressent essentiellement à ceux du Québec:

«Je m'inquiète de mon avenir et de celui de mes enfants lorsque je contemple avec malaise ce qui se passe couramment au Québec car si le Canada est rompu, tous les Canadiens-Français, et non seulement ceux de la République du Québec, seront désavantagés dans cette mer anglo-saxonne qu'est l'Amérique du Nord.

Un grand nombre de Québécois me semblent sous l'emprise de démagogues qui leur promettent un avenir rose sous l'indépendance dans une Terre Promise sans toutefois exposer les détails du côté néfaste et des aspects défavorables d'une telle option, si séduisante qu'elle semble en théorie. Trop de Québécois semblent prêts à se faire emballer dans un nationalisme irréfléchi et mal avisé qui s'avérera sûrement désastreux à la fois pour le Canada et le Québec.

Il n'y a aucun doute que le Québec va survivre cette indépendance comme le font le Guatémala et la Birmanie, mais à quel prix et avec quelle qualité de vie? Les pertes en prestige, pouvoir économique, influence mondiale et ressources sociales (que seul peut offrir un grand état uni) seront irréversibles.

Méfiez-vous de ces experts en manipulation qui vous conduiraient vers cette chimère utopique en prétendant que c'est le Canada anglais en sa totalité qui a rejeté les aspirations légitimes du Québec quand, en réalité, la faillite de l'accord Meech a été due en plus large mesure à la maladresse de Mulroney et à l'entêtement de deux individus (Harper et Wells) poursuivant leur propre idée fixe politique.

Demandez surtout aux Bouchard et Parizeau qu'ils vous fournissent des projections économiques réalistes (surtout étant donné l'environnement antipathique qui servira en Amérique du Nord suivant cette rupture) au lieu de ce qu'ils vous offrent: une promotion agressive de nébulosités, de panacées et d'un optimisme irréel qu'aurait raillé Voltaire. Insistez sur des réponses concrètes à des questions spécifiques qui vous permettront de faire un choix judicieux axé sur la raison plutôt que l'émotion seule, un choix qui ne sera pas voué à une désillusion inéluctable.

Je m'excuse si je semble sermonner. C'est juste que nous chérissons notre Québec et ses citoyens, mais encore davantage un Québec prospère et confiant poursuivant sa destinée distincte au sein du Canada. Amen.»

Merci,

Louis Préfontaine
Saint-Malo
Le 15 mars 1991

Un goût amer du Festival

À qui de droit,

Suite à une visite au Foyer (CCFM) dans le cadre du Festival du Voyageur, nous fûmes déçues d'entendre beaucoup de musique anglaise. Étant donné que le spectacle mettait en vedette Jacques Lussier, nous prenions pour acquis que nous aurions la chance d'entendre de la musique française. Notre but premier était de passer une soirée dans une atmosphère francophone car c'est surtout durant le Festival que nous avons la chance de vivre notre culture française et d'en être fière, ainsi que de la promouvoir à d'autres.

De plus, nous avons dû acheter un macaron en plus du coût d'admission pour assister au spectacle. Venant de l'extérieur de Winnipeg, et ayant la certitude de ne pas revenir au Festival, ce fut une dépense inutile. Il est triste que nous ne soyons pas dans le droit de n'acheter qu'un billet.

En conclusion, cette expérience nous laisse un goût amer du Festival.

Anne-Marie L. Lafond
Maxine Morin
Le 9 février 1991

Un merci du Festival

Bonjour Yves,

Et voilà! Le 22e Festival du Voyageur a maintenant pris fin. À cette occasion, j'aimerais vous remercier de votre intérêt et de votre enthousiasme pour la fête. Vos reportages ont contribué énormément au succès qu'a connu le Festival cette année.

Ce fut un plaisir de travailler avec vous et votre équipe et je compte sur le plaisir de vous revoir sous peu.

L'agente de communication
Debbie Guénette
Festival du Voyageur
Saint-Boniface
Le 27 février 1991

Le mardi, ça sent le cochon sur la Marion

Le boeuf manitobain est de plus en plus écartelé

L'industrie du boeuf manitobain est déprimée. Comme il n'y a plus de grosse usine d'abattage dans la province, la très grande majorité des génisses (jeunes femelles) et des bouvillons (jeunes boeufs châtrés) sont vendus sur pattes et expédiés aux États-Unis, en Ontario ou dans l'Ouest. Conséquence: le boeuf que nous consommons est importé en camion de l'Alberta.

Le nombre de bêtes abattues au Manitoba, près de 91 000 l'an dernier, pourrait chuter de moitié cette année (1). C'est un désastre pour l'industrie de la transformation de la viande locale. Ces secteurs en Alberta et en Ontario continuent de faire des gains parce que ces provinces donnent les plus grosses subventions pour le boeuf fini (2).

«Le gouvernement leur garantit tant la livre», affirme un des 14 000 éleveurs de bétail manitobains, Roland Gauthier, de La Broquerie. Les deux cours à bestiaux, Grunthal et les "stockyards" à l'angle de la route 6 et de l'autoroute 100, constituent les liens avec les marchés extérieurs.

«Il se vend jusqu'à mille têtes par semaine à Grunthal. Les meilleurs veaux du Manitoba s'en vont en Ontario, explique Roland Gauthier. Il n'y a plus de parc d'engraissement au Manitoba, ils ne pourraient pas arriver.

«Les acheteurs américains se rendent à Grunthal parce que c'est plus proche. Il y a deux ou trois vétérinaires qui font des tests sur les animaux avant l'encan. Après la vente, les documents sont étampés, les remorques sont scellées pour passer aux frontières. C'est assez strict.»

Par opposition, rue Marion de Saint-Boniface est devenue le carrefour des producteurs de porc (le mardi est le jour de livraison), puisque l'Office de commercialisation y est situé. Il n'y a plus de boeuf dans le quartier depuis la fermeture d'East-West Packers l'an dernier.

Un détaillant Alberta Beef installé à l'ouest de la ville voilà deux ans n'a pas fait vieux os. Il a fermé ses portes. Car les grossistes vendent le même boeuf albertain, à quelques exceptions près.

Il y a deux types d'élevage de boeuf, a expliqué Roland Gauthier: l'un pour la viande, l'autre pour les bêtes de reproduction, qui sont des pur-sang. Normalement, les éleveurs de bétail d'abattage vont conjuguer un taureau pur sang et des vaches hybrides.

Les veaux sont expédiés à l'encan à 14 ou 15 mois, pesant environ 1 200 livres. La carcasse de boeuf, coupée en quatre pour être transportable, pèsera environ 700 livres, soit un peu moins de 60% du poids de la bête sur pattes.

Le boeuf demeure au premier rang des viandes consommées au Manitoba. Il prend la deuxième place derrière le blé en terme de recettes agricoles.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) En 1986, le Manitoba a abattu 380 000 animaux à boeuf.

(2) Les subventions aux éleveurs, par rapport au revenu de la vente de bêtes d'abattage, correspond à 9% en Alberta, 5% en Saskatchewan, 3% en Ontario et 1% au Manitoba. Ce secteur est vraiment laissé pour compte par le gouvernement manitobain, selon les producteurs de bétail.

Le maïs et le whiskey au Manitoba

Entre le boeuf et l'âne gris

Le maïs canadien provient en grande partie de l'Ontario (73%) et du Québec (25%). La Nouvelle-Écosse, l'Alberta et le Manitoba se partagent les 2% qui restent.

Le Manitoba se trouve coupé du marché ontarien du maïs à cause des coûts du camionnage. Cette production sert donc uniquement les besoins de la province, soit en maïs fourrager ou en maïs de distillerie.

Selon le Bureau national des grains, le prix de cette denrée manitobaine est établi selon le coût d'importation du Minnesota ou des Dakotas. Pour le moment, le prix du maïs fourrager se situe à 126$ la tonne métrique. Il y a une prime de 4$ la tonne pour le marché de la distillerie.

Environ 30% de la production manitobaine est achetée par la distillerie Seagram de Gimli pour la préparation du whiskey. Le reste sert à nourrir le bétail de la province: boeuf, vaches, porcs, poules et, pourquoi pas, quelques ânes.

J.-P. D.

Calcul du prix de l'alcool au détail*

(Bouteille de Whiskey 5-Star de 750 ml)

Achat du produit	2,88$
Transport	0,12
Taxe fédérale	3,32
Total	**6,32**
+ marge de profit de la régie (152%)	*9,61*
+ surcharge provinciale	*0,24*
Prix de vente au détail	**16,17**
+ 7% de taxe provinciale	*1,13*
+ 7% de TPS	*1,13*
Coût total	**18,43$**

** Selon la Régie manitobaine des alcools.*



L'éleveur Roland Gauthier: un troupeau de base de 25 vaches Charolais pur sang. photo: Jean-Pierre Dubé

La performance chez les jeunes taureaux pur sang

Un tour de scrotum de 32 cm

Le 10 avril à Gunton au Manitoba, les meilleurs des 237 taureaux du parc d'engraissement de l'Association des producteurs de bétail seront mis en vente, après une épreuve de 140 jours. La moyenne des prix sera 2 500$. Car un bon taureau, c'est la moitié du troupeau.

Roland Gauthier a placé trois de ses taurillons Charolais à Gunton. Il faut que ces mâles pur sang soient nés entre le 18 janvier et le 18 avril. L'épreuve d'engraissement dure 140 jours: les bêtes sont pesées aux 28 jours, on les évalue selon leur gain. Un Charolais peut engraisser de cinq livres par jour.

C'est une science: chaque tourillon qui passe l'épreuve est enrichi de statistiques et de diplômes. L'acheteur sait exactement à quoi s'en tenir. Par exemple, le tour du scrotum doit dépasser les 32 cm à un an, un gage de ses capacités procréatrices. Sinon, ce n'est que de la viande.

«J'en ai eu un qui a gagné la première place à la vente en 1986. Il pesait 1490 livres à 14 mois, se souvient Roland Gauthier. Je l'ai vendu pour 4 800$. Adulte, il pesait plus de 3 000 livres. On l'a choisi pour l'insémination artificielle. Depuis ce temps-là, je n'ai jamais eu besoin d'annoncer pour vendre mes taureaux.»

Le troupeau de Charolais de Roland Gauthier est composé de 25 vaches et d'un taureau pur sang. C'est un élevage centré uniquement sur les bêtes de reproduction. Les vaches donnent une portée par année, un seul veau, et la gestation dure neuf mois.

«Le Charolais (1) est une des bêtes les plus populaires parce que c'est une viande plus maigre. Quand c'est mélangé à du Hereford, le veau est d'une couleur jaune, les acheteurs voient ça tout de suite.» C'est une excellent combinaison.

Roland Gauthier a récolté plus de taures que de taureaux cette année. «On garde les meilleures génisses comme bêtes de remplacement (dans le troupeau) et les meilleurs taureaux sont envoyés à Gunton, s'ils sont nés au bon moment. On ne les enrégistre pas tous.» Les autres sont vendues aux enchères à Grunthal.

«On n'achète jamais de vaches. Mais l'année prochaine, on va se chercher un autre taureau. Ça fait déjà deux ans qu'on a celui-ci. On va aller en chercher un quelque part dans l'Ouest, ça peut nous coûter entre 8 000$ et 10 000$.»

J.-P. D.

(1) Les autres races bovines populaires au Manitoba sont: Hereford, Simmental, Saler, Limousin et Galbvieh.

Assemblée de la Caisse populaire de Lorette

Une année de croissance ordonnée

Tout va bien à la Caisse populaire de Lorette, comme l'ont appris les membres lors de l'assemblée annuelle du 18 mars dernier. L'année financière s'est terminée sur des résultats jugés satisfaisants par le directeur Maurice Gobeil. L'équité atteint 5,93 % et l'actif, les prêts et les dépôts ont connu des augmentations considérables.

L'actif a dépassé le cap du 19 millions $, une augmentation de 13 % sur 1989. De leur côté, les dépôts ont totalisé plus de 17 millions tandis que les prêts s'élevaient à 13 millions. Le bénéfice net d'exploitation se chiffre à 174 112 $, un niveau de rentabilité jugé très satisfaisant dans le contexte économique actuel.

La Caisse espère dans l'avenir augmenter le volume des prêts de façon à améliorer sa rentabilité et réduire son surplus de liquidités. C'est pourquoi un changement récent à la politique de crédit permet d'accepter des transferts d'hypothèque provenant d'une autre institution financière.


Maurice Gobeil.

En avril dernier, la caisse obtenait aussi de la Société canadienne d'hypothèques et de logement le statut de prêteur agréé. Grâce à ce programme, les acheteurs qui ne déposent que 10 % sur l'offre d'achat d'une maison peuvent se qualifier pour une hypothèque conventionnelle, la SCHL assurant les prêts accordés par les institutions détentrices du statut de prêteur agréé.

Un dépliant décrivant les modalités du programme d'augmentation du capital propre a également été lancé lors de l'assemblée annuelle. La Caisse populaire de Lorette est la première à mettre un tel dépliant à la disposition de ses membres. Tiré à 2 000 exemplaires, le dépliant permet aux sociétaires de mieux comprendre ce qu'est l'équité.

«Le dépliant est un outil pour vendre le programme d'augmentation du capital propre, explique Maurice Gobeil. Nous voulons aussi encourager les membres à acheter des parts ordinaires. Le dépliant explique ce que ça leur rapporte, et ce que ça rapporte à la caisse». Il mentionne aussi les exceptions au plan et le fonctionnement des parts de surplus.

L'assemblée a réélu Gérard Grégoire au poste de conseiller. Robert Jeanson a été élu pour un premier mandat, il remplacera Isabelle Chartrand qui terminait un mandat de trois ans. Les autres membres du conseil sont le président Roméo Désorcy, le vice-président André Manaigre et le conseiller Marcel Raynaud.

Sylviane LANTHIER

La Caisse en chiffres

Actif au 31 décembre	
1990: 19 213 319 $ (+ 13 %)	1989: 16 969 811 $
Bénéfice net après impôt	
1990: 174 112 $ (+ 24 %)	1989: 132 145 $
Montant de la réserve	
1990: 1 140 187 $ (+ 16 %)	1989: 956 350 $
Dépôts	
1990: 17 883 559 $ (+ 14 %)	1989: 15 693 702 $
Prêts	
1990: 13 413 537 $ (+ 6 %)	1989: 12 575 789 $
Membres	
1990: 2 638	1989: 2 549

SAINTE-ANNE

Un spectacle sur glace le 7 avril

Un spectacle sur glace sous le thème Plush Toys & TV Stars come alive se tiendra le dimanche 7 avril, de 13 h à 15 h, à l'aréna de Sainte-Anne.

L'entrée est de 2$ pour les adultes et de 1$ pour les adolescents. C'est gratuit pour les 12 ans ou moins.

Y.C.

L'unique prématernelle francophone de Saint-Vital

Les Tournesols pourraient se retrouver à la rue

Les parents de la prématernelle Les Tournesols devront patienter au moins jusqu'au début du mois d'avril pour savoir si la Division scolaire de Saint-Vital leur réservera un local l'année prochaine.

Les commissaires de Saint-Vital ont en effet décidé le 21 février dernier de ne plus louer aux Tournesols le local de l'école Norberry qu'ils utilisent depuis l'année dernière. La décision doit entrer en vigueur le 15 juillet.

Consternés par cette nouvelle, les parents de la prématernelle Les Tournesols ont alors fait une présentation le 7 mars devant les commissaires pour leur demander de reconsidérer leur décision.

Les parents ont souligné le fait que leur prématernelle, regroupant une cinquantaine d'enfants de 3 et 4 ans, est logée par la Division scolaire de Saint-Vital depuis déjà 17 ans, et qu'il s'agit de la seule prématernelle francophone de la division.



Norbert Philippe: d'ici la fin mars, une réponse du ministère de l'Éducation.

Selon eux, Les Tournesols constitue un atout important pour la division de Saint-Vital puisque, pour un coût minime, elle «prépare les enfants linguistiquement, socialement et culturellement à intégrer le programme français» offert par la division scolaire.

De son côté, le directeur adjoint de Saint-Vital, Norbert Philippe, explique que c'est le manque de place qui a motivé la décision des commissaires et que les trois autres garderies de la division (une immersion et deux anglaises) se trouvent dans la même situation précaire.

«Nous avons fait une demande pour 14 salles portatives à la commission des Finances du ministère de l'Éducation, explique-t-il. Une fois que nous connaîtrons la réponse, d'ici la fin du mois de mars j'espère, il restera à prioriser l'usage de l'espace pour l'année prochaine.»

Les commissaires devront donc décider s'ils estiment souhaitable de conserver la prématernelle Les Tournesols sous leur toit. Norbert Philippe suppose que la décision pourrait être prise dans le courant du mois d'avril. «Personne n'a intérêt à ce que les choses traînent», conclut-il.



La présidente des Tournesols, Dawn Power, a précisé que les commissaires se sont montrés «réceptifs» à la présentation du 7 mars.

Laurent GIMENEZ

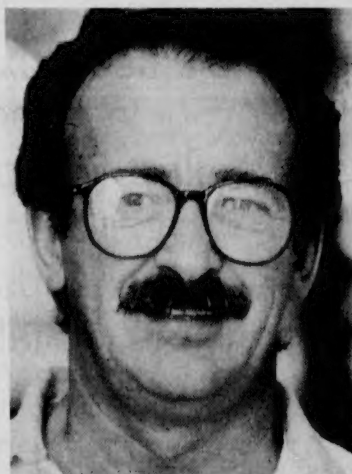
Service de conseiller

La campagne de financement avance tranquillement

La campagne de financement du Service de conseiller, dont l'objectif est de 34 000 $, va moins vite que prévu. «On a ramassé environ 15 000 $, indique Gilles Beaudry. À cette époque l'an dernier, on avait terminé.» (1)

Les gens contribuent moins à cause de la récession économique, estime Gilles Beaudry. Cette récession affecte doublement le Service de conseiller. Non seulement les dons diminuent-ils, «mais il y a plus de monde qui viennent et cette clientèle donne moins pour les services. Ainsi, une session de counselling peut nous coûter 70 $. Nous suggérons aux gens de nous donner 60 $ mais ils ne le peuvent pas. Quand ils donnent 30 $, on doit aller chercher l'argent ailleurs. Alors on est obligé de réduire les services.»

Selon le thérapeute, les effets de la récession sur les familles sont très visibles au Service de conseiller



Gilles Beaudry

(1) Ceux qui veulent contribuer à cette campagne peuvent faire parvenir leur don au Service de conseiller, 261 des Meurons, St-Boniface, R2H 2M9.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Le Dr Hubert Delaquis honoré



Le Dr Hubert Delaquis est le 3e lauréat du prix Franck Lesage, qui lui fut décerné lors de l'assemblée annuelle du District de santé de Notre-Damde-de-Lourdes. Ce prix rend hommage aux bénévoles ayant rendu des sercices exceptionnels à la communauté dans le domaine de la santé. Il souligne les 30 années de service du Dr Delaquis, qu'on voit ici en compagnie d'Henri Bouvier, président du District de santé de Notre-Dame-de-Lourdes. Plus de 80 personnes ont assisté à l'assemblée annuelle de l'organisme de santé.

La Rouge

Cette semaine

Les réactions des résidants des régions à l'extérieur de Winnipeg au projet de gestion scolaire par les francophones. La semaine prochaine, celles de Saint-Boniface. Et bien d'autres choses...

Gisèle Barnabé a deux jeunes enfants dont un est inscrit en 1ère année à l'école Sainte-Agathe. Elle se déclare «favorable» à la gestion scolaire francophone, estimant que «c'est une bonne chose que les francophones aient le contrôle de leurs écoles.»


Gisèle Barnabé.

«Les parents et les commissaires auront des objectifs semblables et évolueront dans la même direction. Cela devrait éviter certains problèmes de négociations qu'on peut avoir avec les commissions scolaires actuelles.

«La gestion scolaire nous garantirait l'éducation française pour nos enfants et elle pourrait offrir beaucoup de choses à nos communautés. On pourrait augmenter les services partagés, comme des cours de natation ou de musique.

«On espère qu'avec la gestion francophone, les parents auront plus de contrôle au niveau local, que les commissaires respecteront davantage les besoins de la communauté. 48 personnes ont participé à la réunion de la FPCP à Sainte-Agathe, ce qui représente plus des deux tiers des familles. L'appui à la gestion francophone était assez général.»

Murielle Bugera, mère de quatre enfants inscrits à la garderie Jolys et à l'école élémentaire Saint-Pierre, redoute que la gestion scolaire francophone divise les communautés et que les francophones en ressortent affaiblis.


Murielle Bugera.

«Pour renforcer notre communauté francophone, je crois qu'il faut assimiler les anglophones et pas les repousser. Je ne pense pas que c'est en retirant le programme d'immersion à l'école élémentaire Saint-Pierre que l'on garantira la survie de notre langue et de notre culture.

«Il faut aussi prendre en compte la survie de nos communautés rurales. Est-ce qu'on peut se permettre de rejeter les anglophones qui veulent s'intégrer à nos communautés francophones? Est-ce qu'on aurait le nombre suffisant pour permettre à une école uniquement francophone d'exister dans un petit village?

«À l'heure actuelle, il y a beaucoup de jeunes francophones anglicisés qui apprennent le français grâce à l'immersion. Mais si les divisions scolaires anglophones réduisent les programmes d'immersion, quel programme va jouer ce rôle-là? Il faudra à tout prix créer des classes d'accueil pour intégrer les ayants droit anglicisés.»

Paul Saurette a trois enfants âgés de 9 à 17 ans. Deux d'entre eux sont inscrits à l'école élémentaire de Letellier (immersion) et le plus âgé suit ses cours au collège Saint-Jean-Baptiste.

«Nous autres à Letellier, on n'est pas vraiment concernés parce qu'on n'est pas une école française. J'ai su que la FPCP organisait une réunion d'information sur la gestion scolaire à Saint-Jean-Baptiste parce que ma fille va au collège Saint-Jean-Baptiste. À l'école de Letellier, on n'avait reçu aucune information.

«Du point de vue financier, je ne suis pas tellement en faveur de la gestion francophone. Les ayants droit ne représentent que 2% des effectifs scolaires du Manitoba. Y aura-t-il des taxes supplémentaires à payer? Qui va les payer? Est-ce qu'on pourra choisir dans quelle division vont nos taxes? Ce sont des questions auxquelles on n'a pas apporté de réponses.

«À Letellier, on n'a pas vraiment d'autre choix que de rester une école d'immersion, parce que la population est mélangée depuis longtemps. Ça veut dire qu'on va se retrouver dans une division anglophone, avec le risque que le programme d'immersion soit supprimé un jour. Le système actuel marche très bien pour nous. Mais je comprends que la situation soit différente dans les autres communautés.»

Guy Gagnon, commissaire à Sainte-Agathe, est entièrement en faveur avec la gestion scolaire puisqu'elle permettrait un regroupement des écoles francophones.

«La gestion scolaire est importante. Premièrement, pour les francophones il n'y a pas d'autre façon de contrôler et administrer leur système sauf si c'est entre leurs mains.

«Deuxièmement, la gestion est primordiale au niveau du partage des services, de la programmation et pour la qualité de l'enseignement. Et troisièmement, la gestion est importante pour contrecarrer les effets de l'assimilation et en vue de la promotion de la langue et de la culture française.

«Toute la question des ayants droit est importante mais en deuxième lieu. Commençons par desservir notre propre clientèle. Nous avons 5 200 étudiants francophones dans la province. L'union fait la force. En se joignant aux autres écoles francophones, il devrait y avoir une nette amélioration dans l'enseignement en français et pour le financement aussi.»

À Letellier, la principale préoccupation demeure que l'école d'immersion serait exclue de la division scolaire francophone. Paul Damphousse, commissaire, affirme que la division Rouge pourrait fonctionner comme elle est en désignant ses écoles francophones et d'immersion.

«Le système fonctionne bien actuellement. Pour le moment, on a un conseil homogène francophone, mais combien de temps ça va durer? Qu'est-ce que le gouvernement nous réserve si la Rouge refuse la gestion. D'où viendra le financement?

«Il y a trop de questions en l'air. La FPCP vend un produit mais ils ne peuvent pas répondre à toutes les questions. Les frontières des divisions vont être refaites mais comment, où? Où va le programme d'immersion avec la gestion scolaire? Est-ce qu'on va faire de l'école de Letellier une école d'accueil, comme les classes d'accueil dans les écoles francophones?

«Ce que j'ai de la misère à digérer encore, c'est que les élèves qui passent par le programme d'immersion peuvent communiquer en français aussi bien que toi et moi. Un gros pourcentage de ceux-là sont des ayants droit, mais qu'est-ce qui arrive aux autres?»

La Seine

Le commissaire d'écoles d'Île-des-Chênes, Jacques Trudeau, croit que les villages vont perdre leur commissaire local selon le modèle de gestion proposé. «Sur les six villages de la région de l'Est, on aurait deux commissaires. Les deux plus grands centres vont toujours élire les deux commissaires.

«Mais dans la Seine, c'est fâchant quand tu vois que sur dix commissaires, on est juste deux francophones et un bilingue. Dans le système scolaire, il y a toutes sortes de petits abus, pas nécessairement volontaires, mais on se fait enlever notre argent indirectement. Il y a de l'injustice. Au moins avec la gestion, ce sera notre décision.

«Je pense que la gestion, ça peut marcher, d'abord que les trois niveaux (local, régional et provincial) ont des tâches bien définies. Il ne faudrait pas non plus qu'on s'embarque dans quelque chose de décidé pour toujours. Il faut un peu de flexibilité, pour changer ça au fur et à mesure.

«Le modèle à trois paliers, ça m'inquiète: par le temps qu'un message du local est arrivé au provincial, s'il y a deux ou trois étapes, il peut être perdu ou diminué en intensité.»


Jacques Trudeau: ça peut marcher.


Marinus Van Osch: qui va définir l'égalité?

Le commissaire de Lorette (rivière Seine), Marinus Van Osch, est contre la gestion scolaire par les francophones: «De la manière que c'est présenté comme c'est là, on cause d'autres problèmes.» Il considère aussi que le Comité Gallant n'est pas ouvert aux idées de la population concernée.

«Ça fait sept ou huit ans qu'on ne parle plus de ségrégation à Lorette, on a réussi à respecter tout le monde. La gestion scolaire va ramener la ségrégation, parce qu'elle va briser la continuité d'une école à l'autre dans les villages. Comment est-ce qu'on va assurer l'égalité?

«Si on a des problèmes à un niveau, qu'on arrange ça. Mais on n'a pas besoin de changer tout le système. Il y a beaucoup d'aspects qu'on ne contrôle pas dans une division scolaire. Des 25% qu'on contrôle, on pourrait laisser certaines choses au comité de parents ou aux commissaires francophones, comme l'embauche du directeur d'école et le contrôle de l'école après les classes.»

Pour Gilbert Balcaen, laitier à La Broquerie, la gestion sera «une bien bonne affaire. Si c'est comme on l'envisage, le comité de parents aurait des pouvoirs et serait représenté au niveau régional et provincial. On ne serait plus à la merci des anglophones.»

«Dans notre situation, ça ne change pas grand-chose dans la vie de tous les jours. On a la 2e plus grosse école française de la division (Seine) avec nos 250 élèves de la maternelle à 12. Il y a sept ou huit ans, il était question de déménager notre secondaire à Sainte-Anne.

«La différence, c'est au point de vue politique. On aurait toujours un commissaire francophone, il n'y aurait plus d'inquiétude à chaque élection. Et puis, il y a des changements de frontières (divisionnaires) qui s'en viennent. Sans la gestion, on pourrait bien se retrouver dans Hanover, représentés par quelqu'un de Steinbach. Avec la gestion, on est garanti d'avoir le contrôle à long terme.

«On connaît les ravages de l'assimilation. Malgré ça, il y en a qui ont peur de perdre l'harmonie sociale. Mais un jour il faut mettre les freins si on ne veut pas disparaître. La gestion, c'est notre potion magique.»

Comme parent, Claudette Krahn croit que la gestion est «une bonne chose. On aura le droit de dire notre mot sur ce qui se passe. C'est à peu près le temps. Mais ça va être une grande division scolaire.»

Comme présidente de la garderie Les Petits Amis, Claudette Krahn se pose bien des questions. La garderie rattachée à l'école française est bilingue. «Quand on a déménagé, c'est le gouvernement qui a décidé: il fallait qu'on offre des services bilingues. Avec la gestion, je ne sais pas qui va avoir le dernier mot. On ne sait pas à quoi s'en tenir. Depuis septembre, on a plus d'anglophones, les parents francophones ne supportent pas la garderie.»

La Montagne

Diane Bazin est présidente du comité de parents de Notre-Dame-de-Lourdes:

«La gestion est à notre avantage. On sait que les frontières vont changer et ici on est un petit centre entouré d'anglais. Jusqu'ici ça marche bien mais si on nous mettait dans une grande division anglaise, on deviendrait une école moyenne, et les seuls avec une école française. Les anglais ne voient pas l'éducation comme nous et ne mettent pas un tel accent sur l'aspect culturel.

«Souvent on se bat contre un mur. La gestion française va améliorer la qualité de l'enseignement et assurer de meilleurs services, pour obtenir des livres en français par exemple.

«À la réunion de Notre-Dame-de-Lourdes, les gens se demandaient si nous aurions encore du pouvoir, comment ce sera géré, si nous aurons notre mot à dire. Il y a des choses qui doivent continuer à être décidées chez nous.



Diane Bazin.

«Les gens commencent à poser des questions sur la gestion. Il faut leur faire comprendre que l'idée n'est pas de nous éloigner de la communauté anglophone, mais d'avoir une meilleure qualité de l'éducation et de renforcer le côté culturel.

«Je ne peux pas voir comment la gestion nous ferait du tort. C'est sûr que des petites choses vont accrocher, mais il y a toujours des choses à arranger.»

Hélène Bruneau, de Saint-Claude, envoie ses enfants à l'école de Notre-Dame-de-Lourdes qui offre un programme 75/25:

«Si le gouvernement est prêt à nous donner la gestion, on ne devrait pas refuser. À Lourdes, on n'a pas à se plaindre de la qualité des programmes, mais la gestion nous permettrait de nous assurer que l'argent est bien utilisé.

«Je vois un désavantage s'ils nous mettent dans une grande division qui comprendrait Saint-Lazare et Sainte-Rose, où on n'aurait pas beaucoup de représentation, deux commissaires pour la région. L'autre problème, c'est que Winnipeg sera le centre de tout ça, ce sera géré de la ville. Ça fait loin pour comprendre nos ennuis et nos besoins.

«À la réunion à Lourdes, les gens ont dit qu'ils avaient peur que ça éloigne les anglophones dont la plupart envoient leurs enfants à l'immersion»

Roland Rey, commissaire représentant le village de Saint-Claude:

«Nous on est satisfait comme on est, avec des écoles 75/25, 50/50 et en anglais dans l'ouest. La gestion scolaire, c'est peut-être bon pour la ville de Winnipeg, mais ici, on est déjà satisfait.

«C'est quelque chose qui va soulever la division. Et quelle représentation les parents vont-ils avoir? En ce moment on les consulte pour savoir ce qu'ils veulent et on leur donne. Et les Anglais s'arrangent avec les Français.

«La gestion scolaire n'assurera pas une meilleure éducation. Ils ont des problèmes dans la ville de Winnipeg et ils veulent l'aide de la campagne pour les aider.»

Gilles Collet est commissaire dans la Division scolaire de La Montagne, où il représente Notre-Dame-de-Lourdes:

«Je suis pour la gestion scolaire en autant qu'ils me donnent autant que j'ai présentement. Dans La Montagne, nous avons deux écoles 75/25, deux écoles 50/50 et une école anglaise pour les anglophones, ce qui satisfait tout le monde.

«La gestion peut être avantageuse pour les francophones selon la manière qu'elle est administrée. Je suis totalement contre une grande division pour tout le monde, parce que les besoins ruraux et urbains ne sont pas pareils. Il faudrait une division pour Winnipeg et deux ou trois pour le rural. La représentation est aussi importante: en ce moment, chaque village est représenté dans la Montagne.

«Le gouvernement va refaire les frontières des divisions scolaires, je vais voir comment ça va tomber en place. En attendant que le rapport Gallant soit sorti, c'est pas moi qui serai totalement pour ou contre.»

Les régions éloignées

Denis Simard, commissaire d'école à Saint-Lazare: «La gestion scolaire pourrait préoccuper certains francophones sur l'accès des ayants droit à l'école française. Mais ce n'est pas vraiment le cas dans la communauté.»

«Les francophones ont tendance à se créer de faux problèmes. L'école est française et ce serait tout simplement normal de pouvoir la gérer.»

Paulette Dupont, mère de trois petits garçons à Saint-Georges, appuie la gestion à 100%, surtout qu'elle demande depuis l'an dernier l'établissement d'un centre scolaire communautaire francophone.

«De la façon que ça fonctionne dans le moment pour nous, c'est loin d'être l'idéal. Même quand on avait l'école française, ils (la division scolaire) ne pouvaient pas comprendre les besoins. C'est du tiraillage juste avec l'école d'immersion à Powerview!»

La native de Saint-Boniface n'a pas d'inquiétude sur la répartition entre l'urbain et le rural. «Évidemment, il va y avoir une représentation urbaine plus forte. Mais je suis certaine que la représentation rurale sera assez forte qu'ils ne se laisseront pas piler sur les pieds. Pour nous, ça ne peut pas être plus dur!»

Yvette Leperre, commissaire d'école à Saint-Rose-du-Lac, affirme que le message que les gens lui font le plus souvent à propos de l'Institut collégial, dont le programme est à 25% français, est simple: " Leave things as is!"

«Il n'y a pas que des Français à Sainte-Rose et les gens trouvent que ça marche bien comme on est. Ceux qui veulent du 100% français, ils peuvent aller à une autre école.»

«Les parents ne parlent pas



Denis Simard: il nous faut la gestion des écoles.

français, c'est plutôt l'anglais. Les jeunes, quand tu les rencontres sur la rue, c'est Good Day, pas bonjour! Ce n'est pas à moi de dire qu'on veut çi ou ça. On est des Canadiens, I'm Canadian!

«On ne peut pas prendre pour un plus que pour l'autre. Il y a des mariages mixtes. Dans ma famille, il n'y en a pas un qui a marié de Français. On parle même en anglais entre nous.»

Claude Lachance, un commissaire de la Division scolaire Cheval-Blanc: «A Sainte-Eustache, les gens sont très satisfaits de l'école d'immersion qui compte 175 élèves». Il a préféré ne pas en dire plus.

Guy Dumont, commissaire représentant Saint-Laurent à la Division scolaire Cheval-Blanc: «Les gens sont plus inquiets des derniers développements avec le budget. On a été obligés de faire des coupures. Il a fallu monter les taxes de 10%. Il y a aussi de l'inquiétude pour le programme d'immersion.»

Une minorité des 266 élèves à l'école Saint-Laurent suit le programme d'immersion. La plupart de ces enfants sont des francophones, croit Guy Dumont, mais il n'est pas certain que la majorité des francophones participe à l'immersion.

Les autres sont inscrits au programme anglais. «Il n'y pas eu de demande pour une école française. Mes enfants vont suivre le programme d'immersion tant qu'il sera là ».

John Bond, président du comité de parents à Laurier: «Notre communauté est entourée d'une grosse majorité anglophone. Sur les 80 familles qui ont des enfants à l'école, il y en a une vingtaine dont les deux parents sont francophones».

«On regarde sérieusement à la gestion scolaire car avec les changements constitutionnels qui se passent dans le pays et la remise en question du bilinguisme, explique cet Irlandais natif de la Gaspésie, il faut se trouver une place comme francophone hors Québec pour protéger notre langue et notre culture, et garantir la possibilité de faire éduquer nos enfants en français.»

«Il y a certaines divisions dans le village. Des gens nous demandent pourquoi on veut changer de division scolaire. On essaie de leur dire qu'il n'y a rien de mal avec celle-là. Nous, on cherche simplement à se faire garantir notre droit confirmé par la Cour suprême.»

«Les gens ne réalisaient pas qu'on avait ce droit. Même des parents anglophones ont montré de l'intérêt. La Division scolaire exerce une certaine pression, mais on leur a dit que ce n'était pas le temps de décider car le gouvernement n'a pas encore présenté le modèle proposé.»

«Au Québec, le système de gestion anglophone est en place depuis 200 ans. Pourquoi les francophones de l'Ouest ne pourraient-ils pas l'avoir? La majorité doit laisser les Franco-Manitobains faire leur choix.»

Luc Labossière, de Saint-Léon, estime que la gestion scolaire est la voie à prendre pour l'avenir, en autant que les localités soient consultées et que les gestionnaires aient à coeur les intérêts des francophones:

«Nous avons besoin de moyens pour garder notre école, qui est petite (37 élèves). Chaque année, le problème du manque d'élèves revient et les préoccupations économiques nuisent à l'éducation, qui comprend aussi un aspect communautaire et familial.

«En ce moment les élus sont obligés de faire plaisir à tout le monde. Mais ici, on aimerait essayer la gestion scolaire avant de fermer l'école. La gestion permettrait de concentrer les fonds où il y a des besoins et d'améliorer l'administration générale, parce que ce serait géré par ceux qui en ont besoin.

«À Saint-Léon, il y a quelques incertains mais la plupart des gens ont une réaction positive. Les gens ont surtout peur de l'inconnu et de la relation rural-urbain. Mais on réalise que pour progresser, il faut prendre des risques. La gestion scolaire nous donnera une meilleure chance de négocier entre francophones.»

Pour Germain Massicotte

Un souci universel d'une éducation de qualité

Germain Massicotte, journaliste pour Radio-Canada, a assisté aux 17 rencontres de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) dans les communautés. Partout, en régions comme en ville, il a remarqué qu'il y avait un énorme besoin d'information concernant la gestion.

«Les sessions de la FPCP ont été très utiles et intéressantes pour expliquer l'historique de la gestion, pour présenter les avantages et pour répondre aux questions des gens. Évidemment, les questions variaient selon ce que chacun des milieux vivait.»

En tout, plus de 1 000 parents ont participé aux rencontres. «En région urbaine, on s'attendait à une plus grande participation. Il semble qu'il y a un plus grand souci en régions. Les endroits où on est le plus nerveux au sujet de la gestion sont les endroits où il y a des programmes 50-50 et d'immersion, comme Saint-Malo et Saint-Pierre, par exemple.»

«En milieu rural, on a peur que tout soit centralisé en ville. On voudrait que le statu quo soit maintenu au niveau des pouvoirs qui existent. La majeure partie des régions a exprimé une préoccupation face aux voisins. Ce n'est pas comme en ville où on ne connaît pas son voisin. En région rurale, les gens se demandent quels seront leurs rapports avec eux. Ce sera plus délicat.»

«La question des ayants droit est survenue. On ne veut pas les mettre de côté. On a suggéré des classes d'accueil, surtout au niveau de la prématernelle, avec des classes parallèles pour les niveaux supérieurs. On a même discuté d'écoles d'accueil.»

Un souci assez universel relevé par Germain Massicotte, c'est que les gens veulent une éducation de qualité. Ils constatent des faiblesses ou des absences de services et se demandent si la gestion va apporter une amélioration.

«Dans des endroits où les francophones sont sous-représentés, beaucoup de gens étaient prêts à accepter la gestion. On sentait qu'ils pensaient que «ça ne peut pas être pire».

Pèlerinage à Lourdes de Foi et Lumière

«Nous n'avions jamais vu autant de joie»

Trente-sept personnes de Saint-Boniface, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo et de l'Arche Winnipeg se rendront la semaine prochaine à Lourdes, France, pour célébrer Pâques en compagnie de 12 000 autres pélerins de Foi et Lumière venus de 56 pays.

Foi et Lumière, fondé par Jean Vanier, regroupe de personnes handicapées mentalement, leurs familles et des amis, qui se retrouvent régulièrement pour approfondir des liens d'amitié dans le partage, la fête et la prière.

«Trop souvent nous vivons à la course, toujours occupés, disait Jean Vanier lors d'une retraite.

«Nous vivons dans un monde où la valeur d'une personne est mesurée à son efficacité, sa productivité. Or la personne handicapée mentalement nous aide à découvrir ce qui s'appelle le "rythme humain", à pénétrer dans le monde de la relation, à découvrir les valeurs du coeur.»

C'est un don particulièrement important pour notre monde brisé, où tant de personnes se sentent isolées, incertains d'être aimées, ou même aimables. Les «puissants» de notre monde réussissent plutôt à créer des consommateurs à tendance individualiste et sans foi en Dieu. L'oeuvre des pauvres, des handicapés, c'est de créer des communautés de partage, de pardon, de célébration.

Ainsi, les personnes de Foi et Lumière vivent et comprennent bien cette parole de saint Paul — «Ce qui est folie aux yeux du monde, Dieu l'a choisi pour confondre les sages; ce qui est faible dans le monde, Dieu l'a choisi pour confondre ce qui est fort.» (1 Cor. 1, 27). En effet, c'est seulement grâce à la présence des personnes handicapées que ces communautés existent, qu'elles sont «contagieuses» d'espérance et de joie.



Au coeur de la communauté, la joie de se savoir accepté, aimé.

photo: Hubert Pantel

Le tout a commencé en France il y a 20 ans, à partir de la souffrance particulière de parents qui ne pouvaient participer au pèlerinage de leur diocèse, à cause que leurs enfants handicapés mentalement n'y étaient pas les bienvenus.

Deux parents partageaient cette douleur avec Jean Vanier, et une idée a jailli: pourquoi ne pas organiser notre propre pèlerinage, non pas «pour» les handicapés mais «avec» eux, et y inviter des amis, des jeunes? L'idée a fait son chemin rapidement. Des Belges ont dit: c'est notre besoin aussi, il faut que ce soit international.

Finalement, les jours Saints de Pâques 1971 ont été célébrés à Lourdes par 12 000 pélerins Foi et Lumière venus de 18 pays; 4 000 étaient handicapés mentalement. Ils s'étaient préparés en petites communautés de 15 à 30 personnes, pour que les gens puissent bien se connaître. Lourdes fut une grande explosion de joie et d'espérance.

Les habitants du village de Lourdes étaient plutôt inquiets à la veille de ce pèlerinage «pas comme les autres». Certains, par peur de l'inconnu, avaient même baissé leurs rideaux de fer devant leurs boutiques pour l'occasion. Mais lorsque les pélerins sont arrivés avec guitares, danses et chants dans les rues mêmes de Lourdes, alors les rideaux se sont levés... Et ce sont les habitants de Lourdes eux-mêmes qui ont dit après le pèlerinage: «Nous n'avions jamais vu autant de joie dans les rues de Lourdes».

«Nous (les organisateurs) avions organisé un pèlerinage et c'était tout, affirmait Jean Vanier par la suite. Nous n'avions aucune intention d'organiser quoi que ce soit après le pèlerinage. Ce qui s'est passé par la suite, c'est l'oeuvre de l'Esprit Saint.»

En effet après le pèlerinage, spontanément et selon la même formule, il y a eu dans tous les pays le désir de continuer la vie de la communauté, d'approfondir tous ces liens d'amitié, cet espoir et toute cette vie qui jaillissait en abondance. Le pèlerinage était passé.

Foi et Lumière est née. Les communautés se sont multipliées, jusqu'à au-delà de 850 aujourd'hui dans 56 pays. Au Manitoba, Foi et Lumière a commencé en 1975 avec le deuxième grand pèlerinage international à Rome. Il y a aujourd'hui une communauté à Saint-Boniface et une autre à Saint-Pierre-Jolys et Saint-Malo.

Lors de la préparation du premier pèlerinage en 1971, Jean Vanier avait dit: «Le seul "miracle" que nous cherchons à Lourdes, c'est que le coeur des personnes soit-disant "normales" soit transformé par la découverte que les pauvres et les petits sont précieux aux yeux de Dieu, qu'ils sont le trésor de l'Église».

Hubert PANTEL



photo: Yves Chartrand

La bonne nouvelle

La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface a déplacé sa réunion régulière au jeudi 14 mars afin d'entendre la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Barbara McDougall, annoncer, entre autres choses, que l'organisme Entreprise Saint-Boniface recevra le financement requis pour l'année se terminant le 31 octobre 1991.

Selon le directeur Guy Bradet, il s'agit de sommes de 150 000$ pour les opérations et d'environ 350 000$ comme fonds d'investissement. Entreprise Saint-Boniface a permis de créer ou de maintenir l'équivalent de 104 emplois à temps plein dans la communauté depuis sa création en 1987. La ministre n'a toutefois pas annoncé si le mandat d'Entreprise Saint-Boniface serait renouvelé pour un autre cinq ans.

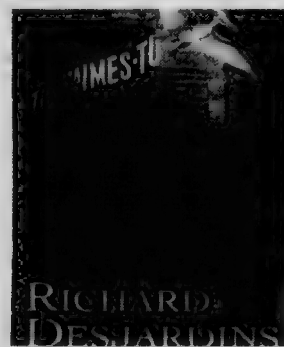
On aperçoit Barbara McDougall en compagnie de Raymond Simard, président d'Entreprise Saint-Boniface (à gauche), et de Raymond Lafond, président de la Chambre de commerce, dont la création s'est faite en grande partie grâce à la présence d'Entreprise Saint-Boniface.

La pause... musique



Les Filles de Caleb
de Richard Grégoire

Richard Grégoire a composé la musique de la série télévisée en utilisant des instruments de l'époque. Comme dit le compositeur, il a voulu traduire l'intensité des sentiments des personnages ainsi que suggérer la notion d'espace et d'isolement. Le résultat: une musique contemporaine belle et touchante.



Tu m'aimes-tu
de Richard Desjardins

Ce poète-chansonnier de Montréal présente des propos tranchants, drôles et attendrissants sur son deuxième album solo. Accompagné seulement d'un piano ou d'une guitare, Richard Desjardins évoque toute une gamme d'émotions de sa voix rauque. Dix chansons qui parlent d'amour, de misère, de passé et de présent.



Terre des hommes
par Mitsou

Après l'énorme succès de El Mundo, Mitsou revient avec un deuxième disque moins éclaté que le premier. Il s'agit d'une transition vers un stade qu'on espère plus évolué que Bye Bye mon cowboy. Il y a quelques chansons plutôt intéressantes: Mademoiselle Anne, À l'autre bout du monde et Drapeau blanc. Le danger qui la guette continuellement, c'est de devenir une personnalité pulpeuse qui vend des disques au lieu d'une vraie chanteuse.

(Avec la collaboration du gouvernement du Québec)

Sur la piste des orgues Casavant

La voix des églises

Parler de Casavant devant un amateur d'orgue produit à peu près le même effet que prononcer le nom Rolls-Royce devant un passionné de mécanique automobile: une sorte d'extase songeuse.

Les frères Casavant, établis à Saint-Hyacinthe, Québec, depuis 1879, ont en effet la réputation de fabriquer les plus belles merveilles à tuyaux et à vent au Canada.

Plusieurs églises protestantes de Winnipeg en possèdent une, qu'elles réservent généralement à l'office religieux. Certaines, désireuses de partager leur «beau son» avec un plus large public, organisent parfois des concerts.

C'est le cas de l'église Westminster qui, depuis deux ans, propose une série de concerts d'orgue mettant en valeur les talents d'organistes canadiens, américains et européens. Olivier Latry, organiste titulaire de la cathédrale Notre-Dame-de-Paris, sera ainsi l'invité du prochain concert le 24 mars.

Selon Don Menzies, organiste à l'église Westminster depuis 1966, ces concerts ont déjà attiré près de 2 500 personnes. L'année dernière, les organisateurs ont même pu dégager un surplus de 3 000 $.

L'orgue de l'église Westminster, installé en 1912, dispose il est vrai d'appâts non négligeables pour attirer les amateurs. Ses tuyaux immenses et ses quatre claviers offrent une gamme de sons très vastes. Don Menzies pense qu'il s'agit du plus gros orgue à Winnipeg.

Mais la capitale manitobaine ne détient pas le monopole des orgues Casavant. Prenez Sainte-Anne-des-Chênes: son église en possède un magnifique datant de 1923. L'organiste titulaire, Alice Langill, en joue avec délice depuis 48 ans!



photo: Laurent Gimenez

Gaston Brémault, directeur de la chorale de Sainte-Agathe, se charge de l'entretien de l'orgue depuis 10 ans.

«Les gens ont conscience qu'ils sont chanceux d'avoir un tel orgue, pense-t-elle. Il y a quelques années, quand on a décidé de descendre la chorale en bas, il a été question d'acheter un nouvel orgue. Les paroissiens s'y sont opposés. Ils voulaient garder leur vieil orgue.»

La maison Casavant compte un autre village franco-manitobain parmi ses clients: Sainte-Agathe. Mêmes touches d'ivoire qu'à Sainte-Anne, mêmes tuyaux de bois et d'acier, même clavier de bois vernis, même son profond et vibrant. Mais l'orgue de Sainte-Agathe porte en plus une plaque de métal avec une date, 1952, et un nom: Mgr Paillet.

Partager le «beau son» avec un plus large public

Gaston Brémault, qui brûle d'un amour platonique pour l'orgue de son église («je pourrais en jouer, mais il faudrait du temps...»), explique: «Mgr Paillet, l'ancien curé de la paroisse, avait un neveu qui est mort pendant la guerre de Corée. Avec l'argent qu'il a reçu en compensation pour le décès, il a acheté cet orgue Casavant.»

Laurent GIMENEZ



photo: Laurent Gimenez

Don Menzies, organiste à l'église Westminster où a lieu le concert d'Olivier Latry.

Dernier concert de la saison

Pour son dernier concert de la saison, l'église Westminster (angle Westminster/Maryland) présente un récital du Français Olivier Latry ce dimanche 24 mars à 20 h.

Âgé de 29 ans seulement, Olivier Latry est organiste titulaire à la cathédrale Notre-Dame-de-Paris depuis 1985. Il interprétera trois fugues d'Alexandre Boëly ((1785-1858), une fantaisie de César Franck (1822-1890), deux préludes de Marcel Dupré (1886-1971) et un extrait du Livre du Saint Sacrement d'Olivier Messiaen (1908-).

Les billets seront vendus à l'entrée au coût de 12$. On peut aussi s'abonner dès maintenant pour la prochaine saison qui comprendra trois concerts. Coût de l'abonnement: 20$.

LA LIBERTÉ Le Journal de l'année de l'APF depuis 1984.

Bienvenue à Saint-Boniface dans l'Ouest

Après son dévoilement au Collège universitaire en février dernier, l'exposition Bienvenue à Saint-Boniface, Manitoba est partie en tournée nationale.

Voici les principaux endroits où on pourra la voir au cours des 18 prochains mois:

• Saskatchewan: Moose Jaw (mars à août 1991) et Saskatoon (août à octobre 1991, puis septembre et octobre 1992);

• Yukon: Whitehorse (novembre et décembre 1991) et Dawson City (janvier 1992);

• Alberta: Saint-Albert (février et mars 1992) et Red Deer (juin à août 1992);

• Territoires du Nord-Ouest: Yellowknife (mai et juin 1992);

Y.C.

Un message de Ron Duhamel, député fédéral de Saint-Boniface



Les Canadiens et les Canadiennes n'ont pas oublié les coupures budgétaires du gouvernement Mulroney qui ont infirmé la Société Radio-Canada en décembre dernier. Les communautés francophones vivant en milieu minoritaire ont été frappées durement. C'est pourquoi je n'ai pas cessé depuis de lutter afin de faire révoquer cette décision, ou encore de faire rétablir certains des services coupés. Il faudrait peut-être même saisir l'occasion pour explorer les possibilités de construire une infrastructure capable de vraiment répondre à nos besoins.

J'ai écrit au premier ministre Mulroney le 6 décembre 1990 exigeant de savoir si une étude préalable avait été effectuée pour déterminer quel serait l'effet de ces compressions sur la collectivité: **AUCUNE RÉPONSE.**

Le 12 décembre, j'ai posé une question en Chambre au secrétaire parlementaire du ministre des Communications (en l'absence de ce dernier) afin de savoir si des pourparlers entre le ministre et Radio-Canada était toujours en cours, et s'il accepterait de rencontrer des représentants des villes les plus durement touchées: **RÉPONSE VAGUE.**

J'ai rencontré M. Marcel Masse, ministre des Communications lors d'une réunion du Comité permanent des Communications et de la Culture **le 20 décembre** et M. David Colville, directeur du CRTC, **le 18 décembre** à qui j'ai posé plusieurs questions: **SANS RÉSULTAT PRÉCIS.**

Cette même semaine, j'ai rencontré M. Veilleux, président de la Société Radio-Canada, avec qui j'ai partagé mes inquiétudes: **AUCUNE RÉPONSE DÉFINITIVE.**

J'ai écrit à plusieurs reprises aux personnes responsables (Masse, Veilleux, Mulroney) mais n'ai toujours pas eu d'indice qu'ils seraient prêts à reconsidérer leur décision, malgré la consternation des Canadiens et des Canadiennes vivant d'un bout à l'autre du pays.

J'ai répondu à maintes lettres reçues d'électeurs et d'électrices, de diverses organisations francophones, d'éducateurs, de personnes du monde des affaires, etc. Ces lettres réitéraient toutes les mêmes inquiétudes et le même sentiment d'incrédulité et de tristesse.

Au cours de la **semaine du 11 février,** j'ai rencontré nombre d'électeurs et d'électrices avec qui j'ai discuté des coupures à la Société Radio-Canada. J'ai aussi organisé une rencontre le **16 février** pendant laquelle des représentants de diverses organisations et moi-même avons conféré sur ce qui a été fait et ce qui reste à faire dans notre lutte pour rétablir les services éliminés.

Comme suivi à cette rencontre, j'ai écrit le **4 mars** aux messieurs Masse et Mulroney, les poussant à suspendre leur décision pendant un an, les invitant à participer à un débat public et exigeant qu'ils nous disent exactement comment seront remplacés les services éliminés.

J'ai aussi communiqué avec la majorité des organismes qui s'intéressent à ce dossier en les priant de faire des interventions auprès de M. Masse et de M. Mulroney. Je vous encouragerais à faire de même; aucun affranchissement nécessaire.

Il est évident que le gouvernement ne compte pas faire marche arrière d'ici peu, mais je suis persuadé qu'en poursuivant des efforts communs nous réussirons à avoir une certaine influence. Nous devons tous nous serrer les coudes pour continuer à exhorter le gouvernement canadien à révoquer sa décision et à rétablir les services auxquels nous avons droit, ou encore, à nous doter d'une infrastructure capable de répondre à nos besoins comme collectivité francophone.

Le député fédéral de Saint-Boniface,

Ronald Duhamel

EXAMEN DE LA POLITIQUE AGRO-ALIMENTAIRE DOCUMENT DE TRAVAIL SUR L'EFFICACITÉ DU TRANSPORT DU GRAIN

Un document de travail a été réalisé dans le cadre de l'Examen national de la politique agro-alimentaire; on y présente des propositions dans le but d'améliorer l'efficacité du système de transport et de manutention du grain qui requéreraient des amendements à la Loi sur le transport du grain de l'Ouest. Cette Loi régit le processus d'établissement des tarifs-marchandises et l'utilisation du réseau ferroviaire pour le transport des grains de l'Ouest vers les ports.

Ces propositions comportent, entre autres:

- la poursuite de la rationalisation des embranchements;
- l'offre de services de rechange aux producteurs touchés par la rationalisation des embranchements;
- l'imposition d'une surtaxe pour l'utilisation des embranchements à coûts élevés;
- la modification du processus d'établissement des tarifs – marchandises en supprimant les coûts variables afférents aux lignes, pour être payés directement aux sociétés ferroviaires par le Trésor fédéral;
- l'utilisation d'un indice annuel des gains de productivité en remplacement de l'examen quadriennal des coûts;
- la modification des dispositions de la Loi relatives au partage de l'inflation et la suppression du plafonnement de la part de l'expéditeur, dans le contexte du nouveau régime de protection du revenu des producteurs de céréales et d'oléagineux;
- l'assouplissement des dispositions relatives aux tarifs d'encouragement.

Un comité consultatif rencontrera les intervenants intéressés pour discuter avec eux de ces propositions. Les mémoires sur ce sujet son attendus jusqu'au 15 avril 1991.

Toute personne qui désire recevoir un exemplaire du document de discussion, ou qui désire formuler ses commentaires, est priée de s'adresser au Comité à l'adresse suivante:

**Comité consultatif sur l'amélioration de l'efficacité
du système de transport du grain
a/s Office du transport du grain
200, avenue Graham, Pièce 300
Winnipeg, (Manitoba)
R3C 4L5**

Canadä



SAINT-BONIFACE

Classique et vaudou au CCFM

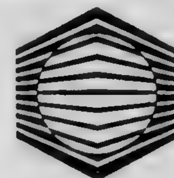
L'Ensemble de percussion de l'Université du Manitoba sera en spectacle au Foyer du Centre culturel franco-manitobain le 25 mars. Au programme: Mozart, Tchaikovsky, et deux oeuvres de Owen Clark, qui dirigera l'Ensemble.

L'Ensemble de percussion est composé d'enseignants et d'étudiants de l'École de musique de l'Université du Manitoba. Ils interpréteront la pièce Mardi gras de Thomas Brown, la Danse Arabe de Tchaikovsky, Fantôme élégant de William Bolcom, l'Allegro Assai du Quatuor en mi-bémol de Mozart ainsi que la Danse du sabre de Khachaturian.

Batacuda I et La Nuit du Bocor, de Owen Clark, figurent également au programme. La soprano Cheryl Gork et l'animateur Vincent Dureault participeront à l'interprétation de La Nuit du Bocor. Vincent Dureault sera le narrateur de cette pièce racontant l'histoire d'une femme qui garde une tombe contre les menaces de Bocor, sorcier maléfique tout droit sorti du culte vaudou.

Le spectacle commence à 20h. L'entrée est gratuite.

S. L.



Le Fonds de sécurité des caisses populaires du Manitoba

est à la recherche d'une personne
pour remplir le poste de

secrétaire administrative

Responsabilités:
Cette personne agit à titre de secrétaire du directeur général et du service d'inspection.Elle effectue le travail général de bureau, tel que la correspondance, le classement, la rédaction des procès-verbaux et la transcription des rapports d'inspection. Elle voit à la planification des réunions, coordonne certains dossiers, effectue de la recherche d'information pour divers rapports et est aussi responsable des données comptables de fin de mois et de la préparation des salaires.

Exigences:
- excellente connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits
- une attention particulière est accordée à la rédaction française
- expérience en traitement de texte (Word Perfect)
- sens de l'organisation, esprit d'équipe et bonne communication
- connaissance de base en comptabilité et des systèmes ACCPAC et Lotus 123 serait un arout

Rémunération:
Le salaire sera fixé selonn l'expérience et l'échelle salairiale en vigueur. Des avantages sociaux concurrentiels sont également offerts.

Entrée en fonctions: le 15 avril 1991

Toute personne intéressé est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae au plus tard le 3 avril prochain avec mention «Personnel et confidentiel» à l'adresse suivante:

**Léo Roch
Directeur général
Le fonds de sécurité des caisses populaires du Manitoba
100-605, rue des Meurons
C.P. 84
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4**



Les Rendez-Vous

MUSIQUE

• Le Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher) présente ***Knut Haugsoen*** le 26 mars dans le cadre des Mârdis Jazz. Artistes invités: ***Stickshift*** les 22 et 28 mars.

• Le 24 mars à 14h et 16h à la salle du Centenaire (555, rue Main), l'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Think Symphony***, le 5e spectacle de la série «Concerts pour les enfants», qui comprend de la musique, de la danse, du mime et de l'art visuel. Billets: 7$, 9$ et 10$. Réservations: 943-2900.

• La musique de Robert Schumann sera en vedette lors du ***10e Masterworks*** présenté par l'Orchestre symphonique de Winnipeg les 22 et 23 mars à 20h à la salle du Centenaire, avec le chef d'orchestre Moshe Atzmon et le pianiste Jose Feghali. Billets: 12$, 16$, 21$ et 24$ (-2$ étudiants et aînés). Réservations: 943-2900.

• Le lundi 25 mars, à 20 h le Foyer du Centre culturel franco-manitobain accueille ***l'Ensemble de percussion de l'Université du Manitoba***, sous la direction d'Owen Clark. Entrée libre.

• ***Olivier Latry***, organiste titulaire à la cathédrale Notre-Dame-de-Paris, sera en concert à Winnipeg le 24 mars à 20h à l'église Westminster (angle Maryland et Westminster). Au programme: des oeuvres de Boely, Franck, Dupré et Messiaen. Billets: 12$ à la porte, 10$ si réservé à l'avance. Renseignements: 786-4882 ou 783-3301.

• ***Don Thompson***, pianiste et vibraphoniste, sera en concert le 24 mars à 19h30, à l'auditorium Muriel Richardson du Musée d'art de Winnipeg (300, boul. Memorial). Billets (13$, 10$ membres) disponibles aux comptoirs Ticketmaster (985-6800) ou au musée.

THÉÂTRE

• Le 27 mars, ***les Jaunes rencontrent les Bleus*** dans un match de la Ligue d'improvisation du Manitoba. À 20h, au Canot (768, avenue Taché).

• Le samedi 30 mars, la troupe ***L'Éruption spontanée*** fera du théâtre d'improvisation au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

• Jusqu'au 23 mars, le Cercle Molière présente ***L'Éducation de Rita***, de Willy Russel, à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain. Une production du Théâtre de l'île de Hull. Réservations: 233-8053.

• L'Université de Winnipeg présente ***The Death of Christopher Marlowe***, qui raconte la vie de cet auteur dramatique de l'époque élizabéthaine. Les 22, 23, 25 et 27 mars au Gas Station Theatre (445, rue River). Admission gratuite. Réservations au 786-9402.

CINÉMA

• Jusqu'au 28 mars, on peut voir le film manitobain ***Archangel*** à 19h30 et à 21h30 chaque soir à la Cinémathèque (100, rue Arthur). Produit par Greg Klymkiw et mis en scène par Guy Maddin, Archangel raconte l'histoire de quatre amoureux pendant la Première Guerre mondiale.

• Les ***gagnants du 37e festival du film publicitaire de Cannes*** sont présentés à l'auditorium Muriel Richardson du Musée d'art de Winnipeg (300, boul. Memorial), du 26 mars au 7 avril, à 19h et 21h. Admission: 5$ du lundi au jeudi et 6$ du vendredi au dimanche.

TÉLÉVISION

• Le 24 mars à 20h, dans le cadre des Beaux dimanches, Radio-Canada présente un dossier intitulé ***La Loi des lois***, portant sur la Charte canadienne des droits et libertés.



Tous les soirs jusqu'au 28 mars, la Cinémathèque du Manitoba projette le film manitobain Archangel, une production du Winnipeg Film Group. Le film raconte l'histoire d'un soldat canadien qui à la fin de la Grande guerre, se retrouve amnésique et amoureux dans un village russe, au beau milieu de la Révolution. Écrit par George Toles et Guy Maddin qui assume également la mise en scène, Archangel met en vedette Kyle McCulloch, Sarah Neville, Kathy Marykuca et Ari Cohen.

ENFANTS

• Le Musée des enfants du Manitoba occupera les enfants pendant la semaine de relâche. Au menu: des activités chaque jour de 10h à 16h (de 11h à 13h le vendredi), en plus de quelques spectacles. ***Maquillage sur visage*** le 25 mars et spectacle d'***Alexandre le clown*** à 13h30 et 15h. Mardi le 26: ***confection d'un animal*** pour le zoo en papier (activité bilingue). Création d'un ***chapeau de magicien*** le 27 mars, et le ***jeune magicien Scott Burton*** donnera des spectacles à 13h30, 14h30 et 15h30. Création d'un ***masque de carnaval*** (activité bilingue) le 28. Le vendredi 29, confection d'une ***balle papillonnante*** et rendez-vous avec ***Lawrie le jongleur*** de 13h30 à 16h.

• Le samedi 23 mars à 13h, le Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary) invite les enfants de 8 à 12 ans à mieux ***connaître les bernaches du Canada*** tout en aidant le gérant à préparer les aires de nidification de ces oiseaux qui reviennent du Sud. Inscriptions: 895-7001. Entrée: 1$ membres, 4$ non-membres.

EXPOSITIONS

• Jusqu'au 13 avril, l'Alliance française du Manitoba (725, av. Corydon) présente ***Reconstruire le paysage***, une exposition de Jan Brancewicz, Canadien d'origine polonaise fasciné par la prairie.

• Depuis le 19 mars, le Musée des enfants du Manitoba (109, avenue Pacific) propose une nouvelle exposition permanente. ***Recollections II*** est une forme unique et amusante de vidéo interactif. Placés devant la caméra, les enfants font des mouvements qui sont retransmis à l'écran dans un chatoiement de couleurs. Renseignements: 949-0109.

LOISIRS

• Si ***l'économie d'énergie à la maison*** vous intéresse, un conseiller répondra à vos questions le dimanche 24 mars de 14h15 à 16h au Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary). Admission régulière: membres et enfants de 2 ans et moins gratuit, adultes 2,50$, âge d'or et étudiants 1,50$.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER

En bref

Ligue Hanover-Taché

Finales de division

Lundi 4 mars
Saint-Pierre 4 - Grunthal 9
Mercredi 6 mars
Ile-des-Chênes 1 - Niverville 0
Vendredi 8 mars
Grunthal 6 - Saint-Pierre 11
Dimanche 10 mars
Niverville 9 - Ile-des-Chênes 3
Grunthal 8 - Saint-Pierre 4
Mardi 12 mars
Saint-Pierre 3 - Grunthal 12
Mercredi 13 mars
Ile-des-Chênes 1 - Niverville 3
Vendredi 15 mars
Niverville 2 - Ile-des-Chênes 5
Samedi 16 mars
Saint-Pierre 1 - Grunthal 7
(Grunthal gagne la série 4-1)
Dimanche 17 mars
Ile-des-Chênes 3 - Niverville 7
Mardi 19 mars
Niverville 4 - Ile-des-Chênes 3
(Niverville gagne la série 4-2)

Grande finale

Jeudi 21 mars
Grunthal - Niverville
Mardi 26 mars
Niverville - Grunthal
Jeudi 28 mars
Grunthal - Niverville
Samedi 30 mars
Niverville - Grunthal

Henri Richard, l'ancienne vedette des Canadiens

Encore très rapide malgré ses 55 ans

A voir aller Henri Richard, l'ancienne vedette des Canadiens de Montréal, lors d'un match d'anciens joueurs, on ne dirait pas qu'il a pris sa retraite de la Ligue nationale de hockey depuis déjà 16 ans.

Mais à 55 ans, le Pocket Rocket a plus de difficultés à reprendre son souffle. «On n'a plus 20 ans», a-t-il confié après la première période du match du 17 mars, remporté 14-4 contre les Mohawks de Saint-Boniface.

Il faut dire que l'équipe en était à son deuxième match en deux soirs et au quatrième d'un voyage au Manitoba et dans le Nord ontarien.

«Je joue entre 30 et 40 matchs par année avec les Anciens pros. Je joue aussi à tous les mardis à Montréal dans une ligue vieille de 60 ans, la Ligue Dépression».

Son frère Maurice, le Rocket, fait encore tous les voyages, sauf qu'il n'a pu venir à Saint-Boniface en raison d'un voyage promotionnel aux Bahamas.



photo: Yves Chartrand

En l'absence de son frère Maurice, Henri Richard a fait le bonheur de Léopold Gareau en signant le livre d'autographes de l'homme de 85 ans. Le Rocket l'avait déjà fait en 1947 et 1958.

Que pense l'ancien capitaine de la Sainte Flanelle de la présente édition des Canadiens? «Si tu regardes le classement général, le Canadien est près de la tête. Ils font bien malgré plusieurs blessures et plusieurs jeunes sans expérience à la défense. C'est Petr Svoboda qui est le plus vieux».

Henri Richard trouve un peu décevante la performance du centre Denis Savard. «Je pense que le Canadien s'attendait à un peu plus. En seulement, ils se sont tous mis ensemble et c'est pour ça que le Canadien s'est rendu là. Si Savard se met à partir le moindrement, car il semble redevenir l'ancien Denis Savard, le Canadien a de bonnes chances de sortir de sa division».

Et Stéphane Richer? «C'est un drôle de caractère. Le Canadien s'attendait à beaucoup plus de lui. Il a déjà compté 50 buts et je crois qu'il n'en a que 25 cette année. Maintenant, l'équipe est encore là. C'est difficile à expliquer, mais ils sont là encore (dans la course)».

Plusieurs joueurs éprouvent des ennuis financiers lorsqu'ils prennent leur retraite. Pas Henri Richard. «J'ai joué 20 ans et j'ai eu des salaires assez bons, pas comme aujourd'hui évidemment mais dans les 100 000$. J'avais aussi une brasserie que j'ai vendue il y a quatre ans. Je n'ai pas à me plaindre. Les gens en veulent toujours plus. Dans mon cas, je suis bien heureux».

Quand Henri Richard a commencé sa carrière avec les Canadiens, il a reçu 5 000$ en 1955-56. «L'année suivante, j'ai signé pour deux ans: 7 000$ et 8 000$. Ils se sont dépêchés à me signer au printemps. On venait de gagner la Coupe Stanley et j'étais tout énervé. J'ai signé quand même».

L'année de sa retraite, le salaire du petit centre était de 150 000$ et il estime que c'est ce que plusieurs recrues reçoivent présentement.

Combien croit-il qu'il pourrait gagner aujourd'hui? «Je n'ai aucune idée! On peut évaluer. Je regarde Denis Savard qui gagne un million et je pourrais être dans ce bout-là, malgré que Savard est un meilleur scoreur que je ne l'étais. En haut d'un demi-million, en tout cas!»

Yves CHARTRAND



Champions de l'atome C

Les Comets de Lorette, une équipe de hockey de catégorie atome, a remporté le championnat provincial C à Gillam, du 1er au 3 mars. Les membres de l'équipe sont: (première rangée) Réal Laurin (administrateur), Robert Rozière, Allan Novak, Damien Cournoyer, Chris Beaudoin, Nicholas Gauthier, Marcel Lecomte, Jeremy Lachance, Aaron Bernier, André Lecomte, Fred Aquin et Gildas Lecomte (entraîneur); deuxième rangée: Jeremie Pries, Ronald Tetrault, Gilbert Gélineau, Cameron McLennan, Daniel Aquin et Robert Laurin.

Grande finale de la Ligue Hanover-Taché

Niverville et Grunthal s'affrontent

La logique a été respectée. Les équipes de Niverville et de Grunthal, les champions de leurs divisions respectives, s'affrontent depuis le 21 mars en grande finale de la Ligue Hanover-Taché.

Grunthal attendait Niverville depuis le 16 mars après avoir disposé de Saint-Pierre en cinq matchs. Les Red Wings ont remporté la dernière rencontre sur leur patinoire au compte de 7-1.

Les Clippers ont eu un peu plus de difficultés à disposer des North Stars d'Ile-des-Chênes. Ils ont arraché une victoire en six matchs en l'emportant 4-3 à Ile-des-Chênes le 19 mars.

C'est un but de Denis Senebald, avec l'aide de Larry Skoleski et Claude Lemoine, qui a scellé l'issue de la série à 4:39 de la première période de prolongation.

Les Clippers et les North Stars ont bien failli retourner à Niverville pour un septième match. Après avoir pris les devants 2-0 sur des buts de Skoleski et de Guy Phaneuf, Niverville a concédé un but à Ile-des-Chênes avant la fin de la première période.



photo: Yves Chartrand

Le président de la Ligue Hanover-Taché, Yves Lafrenière, a présenté le trophée de champions de la division Nord au capitaine des Clippers de Niverville, Paul Phaneuf.

En deuxième, René Comeault a écopé d'une punition majeure de cinq minutes à 13:40 et a été expulsé de la rencontre pour avoir plaqué un joueur par derrière.

Ile-des-Chênes n'a pas tardé à capitaliser. Le défenseur Denis Beauchemin a surpris le gardien Jeff Skoleski 22 secondes plus tard avec un lancer entre les jambières. Puis, à 14:47, Beauchemin a pris son propre retour, après avoir accepté une belle passe, pour lancer les Stars en avant.

Les Clippers n'ont pas abandonné et lors d'un avantage numérique en troisème période, Charlie Edwards a surpris le gardien Bob Brisebois d'un lancer du revers à 14:23 après un bel effort individuel derrière le but.

À la suite du match du 21 mars à Niverville, les Clippers complèteront d'abord leur série contre Warren pour le championnat provincial le 24 mars.

La grande finale de la Hanover-Taché devrait reprendre le 26 mars à Grunthal.

Yves CHARTRAND

Michel Gauthier, attaquant de Grunthal

«On va être prêts»

L'attaquant Michel Gauthier, qui en est à sa deuxième saison à Grunthal, considère qu'il s'agit d'un avantage pour son équipe d'avoir terminé sa série bien avant l'autre équipe à affronter dans la grande finale de la Ligue de hockey Hanover-Taché.

«On savait qu'on pouvait gagner la série contre Sainte-Pierre. En combien de parties ne faisait pas de différence.»

«Si on a fini si tôt, c'est qu'il leur manquait des joueurs. Les premières périodes étaient les plus «tough». Après, ils manquaient de vent. Nous, on avait trois lignes.»

Michel Gauthier, qui a évolué pour Saint-Pierre pendant huit ans, avoue que ça fait du bien de gagner, surtout après avoir perdu contre Saint-Pierre l'an dernier.

«On n'avait pas l'équipe l'an passé. Là, c'est notre tour!»

En finale, Michel Gauthier n'a pas vraiment de préférence car la confiance est là.



photo Yves Chartrand

Michel Gauthier est pompier à Winnipeg. Après avoir passé la majeure partie de sa carrière dans la Hanover-Taché à Saint-Pierre, il joue à Grunthal depuis deux ans. «C'est plus facile pour moi. J'ai marié une fille de la place!»

«Nous n'avons pas gagné contre Niverville cette année. Ils patinent plus, mais on va être prêts.»

«Ile-des-Chênes est plus physique. Mais nous avons beaucoup de joueurs et on peut s'adapter. C'est sûr qu'on aimerait que la série commence à domicile.»

Ce ne sera évidemment pas la cas puisque Niverville a disposé de Ile-des-Chênes dans la division Nord.

Yves CHARTRAND

Feu vert

Bonjour la pilule!



Les remèdes pharmaceutiques produits sous forme de comprimés qu'on avale sont une façon de traiter les effets de la maladie sur le corps humain. C'est une industrie de plusieurs milliards de dollars qui s'acharne présentement à se donner l'image du sauveur de la recherche médicale. Selon certaines sources, 11% des dépenses des entreprises pharmaceutiques servent à convaincre les médecins.

De nos jours, les consommateurs veulent agir sur les causes des maladies et se tournent de plus en plus vers la prévention, évitant le recours aux médecines lourdes. Parmi les médecines douces, on compte la phytothérapie (par les plantes), le yoga (la relaxation), la réflexologie (le massage des pieds), l'acupuncture (l'implantation des aiguilles) et la chiropraxie (la manipulation des os).

Gens d'ici

Paul Allard dans Les Misérables

Paul Allard est le seul Manitobain faisant partie de la distribution des Misérables, la célèbre comédie musicale qui sera à l'affiche cet été à Winnipeg.

Le natif de Saint-Boniface a quitté le Manitoba pour le Québec avec ses parents à l'âge de 12 ans. Aujourd'hui, à 26 ans, il mène une carrière de chanteur et comédien dans la Belle Province.



Paul Allard.

Issu d'une lignée de musiciens (sa mère, ses tantes et son oncle formaient jadis la Famille Poitras, groupe musical apprécié en son temps), Paul Allard retournera au Manitoba pour la première fois depuis cinq ans.

«J'en suis très heureux, confie-il, surtout que toute ma famille est encore au Manitoba. J'ai une grand-mère au Foyer Chez-Nous et une autre sur la rue La Vérendrye.»

L'ex-journaliste et professeur à Laval, Florian Sauvageau

«Radio-Canada: la télé de Don Quichotte?»

Il est facile de s'imaginer la télé publique au Canada comme le noble chevalier vêtu de blanc tentant d'être le super-média, mais dont la monture est un vulgaire âne, triste reflet de budgets boiteux. Et à force d'écouter Florian Sauvageau, on constate que la télé publique pourrait aussi s'appeler Don Qui chuchote, celle qui a perdu sa voix.

Florian Sauvageau a sillonné le pays en 1985 lors d'une commission d'enquête sur l'avenir de la télévision au Canada, la commission Caplan-Sauvageau. Une commission qui a recommandé, comme le voulait le peuple, le renforcement du rôle de la télé publique. Ce qui depuis n'a pas empêché Radio-Canada de perdre du terrain, en partie aux mains des législateurs.

La dernière visite de Florian Sauvageau au Manitoba remonte au début des années 70. À titre de journaliste au Soleil de Québec, il était venu faire une interview avec le premier ministre de l'époque, Edward Schreyer.

La semaine dernière, le prof de l'Université Laval était en visite au Collège universitaire de Saint-Boniface en vue de donner un exposé sur le journalisme et une causerie sur la télévision. Il avait des bonnes nouvelles et des moins bonnes.

Florian Sauvageau est un ardent défenseur de la télé publique. Il rappelle que la télé d'État était la seule offerte aux Canadiens aux débuts de la télévision.



photo: Jean-Pierre Dubé

Florian Sauvageau: Radio-Canada est moins apte à remplir son rôle.

«Les canaux privés se sont ajoutés, ensuite les canaux américains et toute une série de stations indépendantes. Tout ce qui est nouveau est privé. On a perdu l'équilibre entre le secteur public et le secteur privé.» D'autant plus que la télé publique souffre de compressions budgétaires importantes.

«Comme conséquence, on a adopté un modèle de télé américain, qui diffuse moins d'informations et plus de divertissement. Le risque est au plan de l'imitation des Américains qui se fait sur les réseaux canadiens. Si c'est une copie conforme et que les gens veulent voir ça, c'est leur affaire. Mais il y en a d'autres qui veulent plus d'informations, plus de culture.

«C'est pas juste une question de financement. Les coupures à Radio-Canada auraient pu donner lieu à un débat. Si on veut que Radio-Canada soit un modèle de télé, mais qu'il offre aussi du divertissement, ça prend des moyens. Autrement, c'est ce qu'on a appelé (dans un titre sur un article que j'ai fait) la télé de Don Quichotte!

«Puisqu'on n'a pas l'argent pour plusieurs canaux publics, qu'est-ce qu'on va faire avec celui qu'on a? Une télé spécialisée, une télé des régions, des divertissements très coûteux? Va falloir choisir.

«Il y a une crise grave de l'État. Dans plusieurs pays, le secteur public est remis en question. C'est une crise idéologique. À côté de ça, il y a la crise budgétaire. C'est un problème.

«Au Manitoba, c'est très important. Il n'y a pas de marché pour une télé française. Il n'y a pas de télé s'il n'y a pas de télé publique. On sait que les enfants ont déjà regardé plus de 5 000 heures de télé avant d'entrer à l'école de nos jours.

«On s'aperçoit que la télévision n'a plus l'impact qu'elle avait. Au Québec, les heures d'écoute commencent à diminuer un peu. Ça fait partie de l'habitude de la télé, on la regarde d'une manière moins intense qu'avant. Aussi, les enfants la décodent plus facilement. Le spectateur a plus de choix et plus d'autonomie.»

Jean-Pierre DUBÉ

Les journalistes: des rois mendiants

Le journalisme, c'est un métier de décideur, a expliqué l'ancien commissaire du groupe Caplan-Sauvageau devant un groupe d'étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface. Voici des extraits de la présentation faite par Florian Sauvageau sur l'institution de la presse.

«Les sources (d'information) ont besoin des médias, et les médias ont besoin des sources. C'est un marchandage. On parle de la gentillesse du journaliste (qui a besoin de sa ration d'information) qui devient un traître le lendemain (quand paraît l'article).

«Les journalistes sont des "gatekeepers", des rois mendiants. Ils ont du pouvoir mais ils doivent aussi quêter pour de l'information. On voudrait qu'ils soient objectifs, mais chaque journaliste a un filtre. Il reprend une partie de ce qui a été dit, (selon l'impression qu'il a du goût des lecteurs).

«Les journaux comme le Free Press tirent leurs informations internationales des agences de presse. Ils sont abonnés à une ou plusieurs agences, ils ne peuvent pas se payer le luxe de correspondants à l'étranger. Ça coûte un demi-million $ par année pour un correspondant à l'étranger. Radio-Canada en a cinq ou six. Ce n'est pas tous les pays qui peuvent se permettre ça.

«Les grandes agences de presse - il y en a quatre - reçoivent des nouvelles de partout dans le monde. Associated Press (AP) a son siège social à New York. C'est le lieu où l'on décide si la nouvelle va aller plus loin. Le circuit ne peut pas tout retenir.

«Le type de nouvelle qui intéresse le New York Times, qui publie un million de copies, est très présent dans l'esprit des agences. C'est une distorsion en fonction d'un marché, mais ce n'est pas un complot politique.

«On a découvert que les spectateurs sont préoccupés par la santé et la météo. Alors on en parle plus, on nous montre le journaliste avec son parapluie qui nous dit qu'il pleut.

«Il y a deux grands types de presse: celle dominée par l'État, et celle du marché. Les deux créent des distorsions.»

Canada-communauté à l'étude à Ottawa

Le sous-secrétaire d'État, Jean Fournier, s'occupera du dossier de l'Entente Canada-communauté pour le Manitoba.

Le projet d'Entente a été déposé récemment au Secrétariat d'État, indique Agnès Champagne de la Société franco-manitobaine (SFM), lors d'une visite du président Raymond Bisson et de la directrice générale Cécile Berard à Ottawa.

Jean Fournier est supposé venir au Manitoba pour deux jours de travail d'ici le 15 avril. «Il a travaillé sur le dossier de la Saskatchewan», ajoute l'agente d'information de la SFM.

Du côté du Conseil de planification et de priorisation (CPCP), des réunions sont déjà prévues afin de compléter la mise en place de la structure communautaire.

Il y aura deux séries de rencontres pour les représentants des conseils des organismes et des communautés, ainsi que pour le CPCP.

Ces réunions se tiendront le 18 avril (organismes), le 20 (communautés) et le 27 (CPCP); le 9 mai (organismes), le 11 (communautés) et le 16 (CPCP). Une réunion publique le 23 mai.

Yves CHARTRAND



Ça se passe à ...



L'école St-Joachim (La Broquerie)

Le Franc Parler

Lorsque Cécile Jallais, la monitrice de langue, est arrivée à l'école Saint-Joachim, elle avait l'intention de créer un journal. Elle voulait que les élèves participent à la rédaction et à la mise en page.

Elle a formé une équipe composée de Nicole Nicolas, Joanne Fournier, Brigitte Normandeau, Sylvie Laurencelle et Jean-Claude Normandeau.

Tous les élèves contribuent au journal pendant leurs cours et leurs temps libres en écrivant des articles. La majorité des personnes qui ont écrit affirment que le journal leur a permis d'améliorer leur français écrit.

«Ça encourage les élèves à parler plus en français et puis ils peuvent se pratiquer à écrire», mentionne Tania Tétrault. «Ceux qui écrivent des articles pratiquent leur grammaire», ajoute Micheline Gagnon.

Les autres commentaires étaient: c'est une très bonne idée d'avoir un journal à l'école, ça encourage les élèves à écrire et à parler en français, à apprendre des nouvelles d'ailleurs et ça leur donne de l'expérience comme futurs journalistes.

D'après Gilles Normandeau, le directeur de l'école, le journal est un bon moyen de promouvoir la langue française. Il ajoute que le journal oblige les élèves à faire de la recherche. C'est, selon lui, un bon moyen de s'exprimer par écrit. «Ça serait fort intéressant si chaque école française avait son propre journal et puis qu'il y avait un échange de journaux».

Anna Labelle, conseillère pédagogique, a eu la chance de lire les trois numéros qui sont sortis. Elle a félicité l'école pour son beau travail. D'après elle, le journal contient beaucoup d'actualités. Aussi, les articles sont très à point et invitent les lecteurs à réagir.

Cécile Jallais avoue que ça lui demande beaucoup d'efforts pour faire un journal. Elle aimerait également qu'on trouve une façon de le financer: «Juste la vente ne suffit pas à payer le journal, donc il faut trouver d'autres moyens».

Il faut croire que le Franc Parler, malgré quelques petites difficultés, connaît un beau succès si on se fie aux commentaires recueillis auprès de toutes les personnes concernées.

Géraldine Vogel et Pauline Mireault
10e année

Le thème de la boîte à chansons 1991

Une langue qui danse


Daniel Lavoie


Réal Bérard.

Depuis les années 1960, notre école présente des boîtes à chansons presque tous les ans. Les deux dernières années, Paulette Fournier et René Courcelles ont été les responsables de son organisation.

Ils doivent d'abord trouver un orchestre pour accompagner les chanteurs, puis faire une demande d'octrois pour financer le projet et, enfin, préparer la soirée du 11 mai. Les participants sont des élèves de la 7e à la 12e année.

Le but de cette activité est d'avoir du plaisir, de promouvoir la chanson francophone et de faire connaître nos talents au public. Plusieurs des participants pensent que c'est une bonne occasion pour eux de rencontrer beaucoup de gens. Ils encouragent tout le monde à participer.

Une invitation a été faite à Daniel Lavoie et à Réal Bérard d'assister à la boîte à chansons, étant donné que le thème est «Langue qui danse».

Il s'agit d'un extrait de la chanson «Jour de plaine» de Daniel Lavoie. Réal Bérard a pris Paulette, René et tous les participants par surprise en offrant un dessin exclusif sur ce thème.

Même si cette activité est exigeante et prend beaucoup de temps, le produit final en vaut vraiment la peine.

France Tétrault et Micheline Gagnon
10e année

La radio scolaire a du succès

Un an après ses débuts, il semble que la radio scolaire ESJX soit un succès. C'est un projet sur lequel l'école avait placé beaucoup d'espoir et qui a suscité un grand enthousiasme chez les étudiants.

Selon le directeur Gilles Normandeau et l'enseignant Alfred Laurencelle, le but de la radio scolaire est d'encourager le français dans l'école car le milieu extérieur, bien que francophone à La Broquerie, est anglophone partout ailleurs. Promouvoir la musique francophone et y exposer les étudiants sont également parmi les buts.

Un problème qui revient toujours dans n'importe quelle activité est le financement. Après avoir investi approximativement 9 000$ dans l'équipement et 1 500$ dans la formation d'animateurs, il serait très important que la radio scolaire continue, a fait remarquer M. Normandeau.

On devrait savoir si ce projet est valable et doit être poursuivi, après que la période initiale de trois ans aura été complétée. Pour l'instant, la radio scolaire a connu un excellent début mais, d'après M. Normandeau, son développement dépend des cours offerts pour former des animateurs.

Réal Tétrault, qui a déjà une année d'expérience comme animateur à la radio scolaire, est d'avis qu'à travers la radio, il a finalement découvert la musique francophone. Il utilise son expérience pour entraîner de nouveaux animateurs, surtout au niveau de la technique.

Le problème le plus évident, d'après les commentaires recueillis, est que la musique ne plaît pas toujours à tout le monde vu que l'âge des auditeurs est très varié.

Bien qu'il semble que la radio scolaire soit bien implantée, il faut espérer qu'elle continue, malgré les quelques petites difficultés qu'elle connaît. Tout laisse croire qu'elle devrait continuer à se développer dans le futur.

Stéfane Nicolas, Claude Verrier et Marcel Cyr
10e année

Du nouveau dans les sports

À l'école Saint-Joachim, au niveau secondaire, on remarque que les jeunes ont un manque d'intérêt pour les sports d'école. Chez les garçons, il n'y a pas d'équipe de volley-ball. Il n'y a pas non plus d'équipe de basketball masculine ou féminine.

Une des raisons est le manque d'implication des responsables. Comme Mme Mallet le dit: «Peut-être qu'il faudrait se poser des questions sur l'organisation des sports, peut-être qu'il y a des lacunes à ce point-là, les responsables n'ont pas réussi à mettre ça assez intéressant».

C'est vrai qu'il y a un manque d'intérêt, mais l'école n'a pas de douches, a un très petit gymnase et très peu d'élèves. Cependant, il pourrait y avoir une amélioration dans l'organisation de ces sports.

Par exemple, une date fixe pourrait être établie. Il faudrait s'assurer qu'il y a toujours un surveillant et essayer de garder l'intérêt chez les élèves. Les organisateurs pourraient faire ces choses en organisant des tournois ou des journées sportives plus souvent.

Représentant sportif cette année, Guy Bissonnette est membre du conseil étudiant. Ses responsabilités sont d'amener des rapports au conseil et de faire des équipes. Tandis que les responsabilités de la représentante de l'an passé, Joanne Gagnon, étaient de tenir occupés les étudiants pendant le midi en leur faisant faire du sport.

Elle avait le même objectif que Guy, c'est-à-dire être sur le conseil étudiant et aimer beaucoup l'animation. Cela prenait beaucoup de son temps, alors que Guy nous a affirmé le contraire. Il fallait qu'elle organise beaucoup de choses, les équipes, et elle devait garder les étudiants occupés. À leur avis, il y a assez d'intérêt dans les sports du midi à l'école.

Tout ça pour dire que les sports ne sont pas assez pratiqués par les élèves. Il y a deux petits problèmes: l'organisation pourrait être améliorée ainsi que la participation. Par contre, on peut déjà constater une amélioration avec le nouveau cours d'animation en éducation physique.

Kurt Seidler et Marc Gagnon
10e année

Une école pas comme les autres

L'école francophone de La Broquerie a toujours porté le nom de Saint-Joachim. D'autre part, les gens de La Broquerie se sont toujours impliqués dans l'école et ont ainsi permis à la culture et à la langue française de s'étendre.

«L'école Saint-Joachim a commencé tout en anglais, ensuite est devenu 75% anglophone, puis 50% avant de devenir entièrement francophone, explique l'enseignant Alfred Laurencelle. Même s'il a fallu beaucoup de luttes et d'acharnement, nous sommes fiers de ce que nous avons obtenu et nous ne regrettons rien».

Pendant plusieurs années, l'école Saint-Joachim fut un endroit où on enseignait deux niveaux séparés: maternelle à 8e année en anglais dans une partie de l'école et 9e à la 12e année en français dans l'autre partie.

Depuis 1988, l'école comprend uniquement des élèves francophones de la maternelle à la 12e année. Cette nouvelle formule contribue à créer une école où il fait bon vivre notre langue et notre culture.

Pascal Cyr et Kirsten Link
10e année

La Division scolaire de La Montagne nº 28

est à la recherche d'un(e)

1. **Directeur(trice)** d'école française M - 6 à Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba). Les candidat(e)s doivent être bilingues, et doivent démontrer une habileté de leadership efficace en matière de communication et dans l'animation d'équipes de travail. La personne choisie doit aussi enseigner environ 25% du temps. L'école dessert 220 étudiants avec un personnel de 11 enseignants.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi **avant le 1er avril 1991** accompagnée de leur curriculum vitae le plus tôt possible au:

Directeur général
Division scolaire
La Montagne nº 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes
(Manitoba)
R0G 1M0

Téléphone: 248-2228
Fax: 248-2482

Greffier de la cour 1 ou 2

Le titulaire travaillera au greffe et au tribunal. Il préparera le rôle, sera présent aux procès auxquels il est affecté pour la Cour provinciale, le Tribunal de la famille, le Tribunal des adolescents, la Cour du Banc de la Reine et aux procès concernant l'exécution des ordonnances alimentaires; il devrait ouvrir et clôturer les audiences, assermenter les témoins et les jurés, coter les pièces, inscrire les décisions et les actes de procédures, établir l'équilibre des rôles, dactylographier les documents de la cour, revoir les documents déposés et les ordonnances du point de vue de la forme et de l'exactitude, délivrer les reçus, consigner les plaidoyers de culpabilité, imposer les sanctions prévues par les dispositions législatives et servir de préposé à l'enregistrement magnétique. **REMARQUE:** Ce poste sera centré à Morden, mais le titulaire pourra être envoyé à Beauséjour, Steinbach et Portage-la-Prairie pour y remplir ses fonctions au besoin. Plusieurs années d'expérience dans un greffe ou un bureau semblable. De préférence, connaissance des fonctions de greffier, de la documentation, de la procédure judiciaire et de la législation applicable. Capacité de prendre des décisions avec tact et bon jugement. Aptitudes pour la communication, les relations interpersonnelles et l'organisation. Capacité d'avoir des contacts efficaces avec le corps judiciaire, la magistrature, la police et le public. Connaissance de la dactylographie est essentielle. Les candidats avec moins de formation et d'expérience pourraient être engagés au niveau I. Il serait préférable que le titulaire parle français et anglais. L'appartenance à un groupe visé par le Programme d'action positive sera prise en considération. Le présent concours pourra servir à dresser une liste d'admissibilité.

Salaire:
de 24 776$ à 30 563$ par année

Nº de concours: 3755

Date de clôture:
le 10 avril 1991

Veuillez faire parvenir votre demande à l'adresse suivante:

Service des ressources humaines
Ministère de la Justice
405, av. Broadway
9e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3L6

Nécrologies

MARTHE GAUTRON
(née Joly)

À la veille de son centième anniversaire, Marthe Gautron est décédée le dimanche 17 mars à l'hôpital de Saint-Boniface.

Née le 7 juin 1891 à Luzoir (France), elle est arrivée au Canada avec ses parents en avril 1908. Anciennement institutrice à l'école Saint-Jean à Haywood, elle a épousé Alexandre Gautron en 1915 et de cette union naquirent 10 enfants: 3 filles et 7 garçons, dont trois décédés en bas âge. Depuis 1954 elle demeurait à Saint-Boniface.

Elle fut précédée dans la mort par son époux Alexandre et son fils Jean.

Elle laisse dans le deuil ses fils: Pierre (Lucienne) de Drummondville (Québec), Roland (Marie), André (Marie-Paule) de Saint-Boniface, Yves (Lucienne) d'Ottawa; ses deux filles: SS. Marie-Ange et Thérèse, Filles de la Croix; une bru Rita de Montréal; 14 petits-enfants; et 14 arrière-petits-enfants.

Les prières auront lieu à Green Acres le vendredi 22 mars à 20h et les funérailles le samedi 23 mars à 14h en la Cathédrale de Saint-Boniface, Mgr Albert Frechette célébrant.

«Maman tu étais pour nous la femme forte de la Bible. Accordez-lui, Seigneur, une part du produit de ses mains, et qu'aux portes ses oeuvres disent sa louange.»



International Centre for Ocean Development
Centre international d'exploitation des océans
Canada

Votre expertise dans le secteur océanique nous sera précieuse !

Le Centre international d'exploitation des océans (CIEO) est une société d'État canadienne dont le mandat consiste à établir, encourager et appuyer la collaboration entre le Canada et les pays en voie de développement en matière de gestion et de développement des ressources marines.

Le succès futur de l'organisme repose sur l'établissement d'un bassin de spécialistes dans le domaine technique, provenant du secteur privé. Aussi, afin d'identifier et de mobiliser ces ressources plus facilement et sur une base continue, nous avons décidé de faire une gamme d'offres permanentes aux Canadiens et aux entreprises canadiennes ayant au moins cinq années d'expérience en développement international.

À cette fin, nous vous invitons à démontrer votre intérêt concernant des contrats de trois ans dans les domaines de la **gestion et de l'exploitation des pêches** comprenant, mais non seulement, :

- **la recherche et l'évaluation des ressources et habitats**
- **MCS (contrôle et surveillance)**
- **la collecte de données et d'information**
- **les pêches artisanales et les pêches industrielles**
- **les activités faisant suite à la capture : transformation et commercialisation**
- **la technologie des pêches**
- **l'extension des pêches**
- **la politique et la planification**
- **le perfectionnement des ressources humaines (y compris l'intégration des femmes au développement des pêches)**
- **l'infrastructure de soutien des pêches**
- **les aspects économiques des pêches**

Si vous désirez être considéré(e) relativement à cet appel de propositions pour des offres permanentes en matière de **gestion et d'exploitation des pêches**, faites parvenir votre lettre d'intérêt d'ici le 10 avril 1991 à l'adresse suivante :

Centre international d'exploitation des océans
5670, chemin Spring Garden , 7e étage
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1H6
À l'attention d'Adélard A. Cayer,
conseiller en gestion

Veuillez inscrire sur l'enveloppe : Lettre d'intérêt - Appel de propositions d'offres permanente à l'intention des spécialistes en gestion et exploitation des pêches.

Si votre expertise porte sur une autre facette du développement océanique, veuillez prendre note que nos annonces ultérieures porteront sur la recherche de spécialistes dans les secteurs suivants:

- **la gestion et le développement intégrés des pêches**
- **la mariculture**
- **la gestion et le développement côtiers**
- **la gestion des ressources non-biotiques**
- **le transport maritime et la gestion de port**

Société des alcools du Manitoba
Appel d'offres

Pour la livraison de boissons alcoolisées aux titulaires de permis dans la ville de Winnipeg à partir du centre de distribution de la société

La Société des alcools recevra des soumissions pour la livraison de boissons alcoolisées aux titulaires de permis et aux autres clients de la Société dans la Ville de Winnipeg.

Il y aura une réunion d'information à l'intention des personnes intéressées le mercredi 27 mars 1991 à 10h, dans la salle de conférence de la Société des alcools, 1555, place Buffalo, à Winnipeg.

LES SOUMISSIONS DEVRONT ÊTRE DÉPOSÉES AU PLUS TARD LE VENDREDI 12 AVRIL 1991 À 13H À LA RÉCEPTION DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS, 1555, PLACE BUFFALO, 2e ÉTAGE, WINNIPEG (MANITOBA). POUR FAIRE LEUR SOUMISSION, LES INTÉRESSÉS DEVRONT SE SERVIR DES FORMULAIRES FOURNIS PAR LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS.

Les soumissions seront décachetées en public le vendredi 12 avril 1991 à 13h30, dans la salle de conférence de la Société des alcools, 1555, place Buffalo.

Ne seront retenus que les transporteurs qualifiés possédant les installations et l'équipement nécessaires pour effectuer les services demandés.

La Société ne s'engage à retenir ni la soumission la moins élevée, ni aucune des soumissions.

Pour obtenir les formulaires de soumission et une trousse d'information, veuillez vous adresser à:

Monsieur Steve Hilton
Directeur
Centre de distribution
(204) 474-5620

ou

Monsieur Terry Lawrie
Directeur
Approvisionnement et distribution
(204) 474-5551

Société des alcools du Manitoba
1555, place Buffalo
Winnipeg (Manitoba)
R3T 1L9

La Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17

est à la recherche

d'enseignant(e)s
bilingues (français et anglais)

pour combler les postes suivants (année 1991-1992):

Institut collégial Saint-Pierre

1,0 professeur pour enseigner le français et les sciences humaines au niveau secondaire.

Collège Saint-Jean-Baptiste:

1,0 professeur pour enseigner l'anglais et la dactylographie au niveau secondaire.

École élémentaire Saint-Jean-Baptiste:

2,0 professeurs pour enseigner le français, l'anglais et les sciences humaines au niveau présecondaire.

École Letellier:

1,0 professeur pour enseigner aux niveaux 1 et 2 (programme immersion).

Veuillez s'il vous plaît adresser votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae au:

Directeur général
Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba) R0A 1V0

Tél.: 1-433-7815

Explorations dans les Arts

Explorations. Offre des subventions de projet pour soutenir des démarches artistiques innovatrices et assurer le développement et le renouveau dans les arts. Les subventions sont destinées à la création de nouvelles oeuvres dans toutes les disciplines artistiques issues de quelque tradition culturelle que ce soit. Elle peuvent servir aux diverses étapes d'un projet : recherche, développement, création, production et(ou) présentation.

Sont admissibles les artistes de la relève, les groupes d'artistes, les organismes artistiques et les artistes établis qui changent de discipline.

Marche à suivre. Au moins un mois avant la date limite du concours, soumettre une brève description du projet et un curriculum vitae de la personne responsable. Les organismes doivent aussi joindre un résumé de leurs activités passées. Des formulaires de demande seront envoyés aux candidats potentiels.

Dates limites. 1er mai et 15 septembre

Évaluation. Par des jurys multidisciplinaires régionaux composés d'artistes professionnels. Les résultats sont annoncés environ quatre mois après la date limite.

Renseignements. Programme Explorations, Conseil des Arts du Canada C.P. 1047 Ottawa (Ontario) K1P 5V8 Télécopieur : (613) 598-4390



Conseil des Arts du Canada
The Canada Council

La Réserve : l'aventure à temps partiel

Donnez à votre carrière civile à plein temps une autre dimension. Augmentez votre revenu en travaillant à temps partiel dans la Milice, la Réserve de terre des Forces canadiennes.

Vivez une expérience unique et enrichissante. Travaillez avec des gens intéressants durant quelques week-ends et certaines soirées. Profitez de diverses possibilités d'emploi d'été et de voyage. Joignez-vous à la Réserve dès maintenant!

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:

Recrutement de la Réserve armée
Manitoba et Ontario nord
(204) 786-4314 (à frais virés)
Thunder Bay
(807) 343-5100 (à frais virés)

FORCES ARMÉES CANADIENNES

Canada

Recyclez ce journal!

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 23 mars

7h00 Télé-M **Ma petite pouliche**
7h30 CBWFT **Samedi jeunes**
Télé-M **G.I. Joe**
7h35 CBWFT **Gabby et les petits malins**
8h00 CBWFT **P'tit monstre**
Télé-M **Transformeurs**
8h30 CBWFT **Touftoufs et Polluards**
Télé-M **G.I. Joe**
9h00 CBWFT **Le livre de la jungle**
Télé-M **La croisière s'amuse**
9h30 CBWFT **La bande à Picsou**
10h00 CBWFT **Popeye et son fils**
Télé-M **Le décompte vidéo star**
10h30 CBWFT **La baie des esprits**
11h00 CBWFT **La semaine parlementaire à Ottawa**
Télé-M **Ciné week-end: Deux nigauds dans l'île**
11h30 CBWFT **La semaine à l'Assemblée nationale**
12h00 CBWFT **Ciné-famille: Woof**
12h12 TV-5 **L'Euroflash**
12h15 TV-5 **Les héros du samedi**
12h30 Télé-M **Ciné week-end: Tremblement de terre**
13h15 TV-5 **C'est la vie**
14h00 CBWFT **L'univers des sports**
14h15 TV-5 **Tell quel**
14h45 TV-5 **Téléscope**
15h00 CBWFT **Autosport Molson**
Télé-M **Bugs Bunny**
15h15 TV-5 **Ramdam**
15h30 CBWFT **Génies en herbe plus**
Télé-M **Faits pour s'entendre**
15h45 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
16h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Alf**
16h30 Télé-M **Batman**
TV-5 **Le Canada sur deux roues**
17h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Le temps de vivre**
17h10 CBWFT **Virages**
17h30 Télé-M **Vidéo rock détente**
17h50 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Samedi P.M.**
Télé-M **À communiquer**
TV-5 **Journal télévisé de la S.S.R.**
18h30 TV-5 **Thalassa**
19h00 CBWFT **Hockey:** Les Devils du New Jersey visitent les Canadiens de Montréal.
Télé-M **Ciné-extra: Incidents de parcours**
19h30 TV-5 **L'Euroflash**
19h33 TV-5 **Stars 90**
21h05 TV-5 **Jeune cinéma**
21h30 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Vidéo rock détente**
21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h05 CBWFT **Télé-sélection: Le prince de New York**
22h20 Télé-M **Les sports**
22h30 Télé-M **Ciné-lune: Kamouraska**
22h35 TV-5 **Les francofolies de Montréal 1990**
23h05 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
23h50 TV-5 **Stars 90**
1h00 Télé-M **Ciné-lune: Le sang d'une championne**
1h20 TV-5 **Jeune cinéma**
2h50 TV-5 **Les francofolies de Montréal 1990**
3h20 TV-5 **Radio France internationale**

Dimanche 24 mars

7h00 Télé-M **Vision mondiale**
7h30 CBWFT **Déclic**
7h35 CBWFT **Bino Fabule**
8h00 CBWFT **La famille Calinours**
Télé-M **Le monde à venir**
8h30 CBWFT **Les mystérieuses cités d'or**
Télé-M **Flash Varicelle**
9h00 CBWFT **Tic et Tac, les rangers du risque**
Télé-M **Justice pour tous**
9h30 CBWFT **La bande à Ovide**
Télé-M **Sans détour**
9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**
10h00 CBWFT**Le jour du Seigneur:** Messe célébrée au Sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs à Montréal par Gilles Jacques, ptre.
Télé-M **En toute amitié**
10h30 Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
Télé-M **Ciné week-end: Tu fais pas le poids, shérif**
12h00 CBWFT **Visions du monde**
12h12 TV-5 **L'Euroflash**
12h15 TV-5 **Flash Varicelle**
12h45 TV-5 **Félix**
13h00 CBWFT **Convergence**
Télé-M **Ciné week-end: Youngblood**
13h15 TV-5 **Scully rencontre**
13h30 CBWFT **Les matinées du dimanche**
13h45 TV-5 **Caractères**
14h30 CBWFT **Les matinées du dimanche**
15h00 Télé-M **Bugs Bunny**
15h15 TV-5 **Trente millions d'amis**
15h30 CBWFT **Propos et confidences**
Télé-M **Batman**
15h45 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
16h00 CBWFT **Second regard**
Télé-M **Magazine Montréal**
16h30 Télé-M **Nature enjeu**
TV-5 **Rédacteurs en chef**
17h00 CBWFT **La semaine verte**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **L'école des fans**
17h30 Télé-M **Docteur Doogie**
17h50 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Rira bien...**
TV-5 **Journal télévisé de la R.T.B.F.**
18h10 CBWFT **Découverte**
18h30 Télé-M **Ferland Nadeau en direct**
TV-5 **7 sur 7**
19h00 CBWFT **Star d'un soir**
19h30 TV-5 **L'Euroflash**
19h33 TV-5 **Caractères**
20h00 CBWFT **Les beaux dimanches**
Télé-M **Cinéma: Veuve, mais pas trop**
20h55 TV-5 **Faut pas rêver**
21h50 TV-5 **Portrait de l'univers**
22h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h20 CBWFT **Scully rencontre**
Télé-M **Les sports**
22h30 Télé-M **Vision mondiale**
22h50 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
23h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
23h15 CBWFT **Politique provinciale**
23h25 CBWFT **Politique fédérale**
23h30 Télé-M **Mongrain de sel**
23h35 CBWFT **Autosport Molson**
TV-5 **Caractères**
0h55 TV-5 **Faut pas rêver**
1h55 TV-5 **Einstein**
2h55 TV-5 **Radio France internationale**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/20** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 25 mars

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **L'autobus volant du professeur Poopsnaggle**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-Partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Touroui**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Maritimes en direct**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Jeu d'identité**
13h30 CBWFT **L'heure G**
14h12 TV-5 **L'Euroflash**
14h15 TV-5 **Tout compte fait**
14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Claire Lamarche**
14h45 TV-5 **Livres parcours**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Montagne**
16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Génies en herbe plus**
Télé-M **Charivari**
17h35 TV-5 **La cuisine des anges**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Entre chien et loup**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
18h30 CBWFT **Plus**
TV-5 **Latitude sud**
19h00 CBWFT **La course Europe-Asie**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Expédition pêche: Achigans de l'Outaouais**
19h30 TV-5 **L'Euroflash**
19h33 TV-5 **Comédie d'un soir**
20h00 CBWFT **Un signe de feu**
Télé-M **L'or du temps**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h45 TV-5 **Viva**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h05 CBWFT **La belle anglaise n°2**
22h27 Télé-M **Météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
22h50 Télé-M **Mongrain de sel**
23h05 CBWFT **L'heure G**
23h20 TV-5 **Comédie d'un soir**
0h05 CBWFT **Cinéma: Traitement de choc**
1h30 TV-5 **Viva**
2h20 TV-5 **Radio France internationale**

Mardi 26 mars

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **L'autobus volant du professeur Poopsnaggle**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-Partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Touroui**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Manigances**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Qui aimera mes enfants?**
13h30 CBWFT **L'heure G**
14h12 TV-5 **L'Euroflash**
14h15 TV-5 **Transitions**
14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Claire Lamarche**
14h45 TV-5 **Québec inc.**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Livres parcours**
16h30 CBWFT **Au jeu**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Manigances**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **La cuisine des anges**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Chop-suey**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
18h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Chambres en ville**
TV-5 **Envoyé spécial**
19h00 CBWFT **La cour en direct**
19h30 CBWFT **Super sans plomb**
Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
TV-5 **L'Euroflash**
19h33 TV-5 **Tous à la une**
20h00 CBWFT **L'heure Disney**
Télé-M **Le match de la vie**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h05 TV-5 **Ciel, mon mardi!**
21h25 CBWFT **Le point**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h05 CBWFT **Metropolis**
22h27 Télé-M **Météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h50 Télé-M **Mongrain de sel**
23h05 CBWFT **L'heure G**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
23h50 TV-5 **Tous à la une**
0h05 CBWFT **Cinéma: Un Américain à Paris**
1h20 TV-5 **Ciel, mon mardi!**
3h25 TV-5 **Radio France internationale**

Mercredi 27 mars

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **L'autobus volant du professeur Poopsnaggle**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-Partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Touroui**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Musicolore**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: La Bible**
13h30 CBWFT **L'heure G**
14h12 TV-5 **L'Euroflash**
14h15 TV-5 **Joseph K**
14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
Télé-M **Claire Lamarche**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Sans détour**
16h30 CBWFT **Opération Mozart**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Il était une fois l'homme**
Télé-M **Charivari**
17h35 TV-5 **La cuisine des anges**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
18h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Cinéma: Le moment de vérité — Partie II**
TV-5 **Tell quel**
19h00 CBWFT **Les années coup de coeur**
TV-5 **Téléscope**
19h30 CBWFT **Comment ça va?**
TV-5 **L'Euroflash**
19h33 TV-5 **Petit écran grand roman**
20h00 CBWFT **Jamais deux sans toi**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Les francofolies de Montréal 1990**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Aventures voyages**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h05 CBWFT **Enjeux**
22h27 Télé-M **Météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
22h50 Télé-M **Mongrain de sel**
23h05 CBWFT **L'heure G**
23h15 TV-5 **Petit écran grand roman**
0h05 CBWFT **Cinéma: Exodus**
0h40 TV-5 **Les francofolies de Montréal 1990**
1h10 TV-5 **Aventures voyages**
2h10 TV-5 **Radio France internationale**

Jeudi 28 mars

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **L'autobus volant du professeur Poopsnaggle**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-Partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Touroul**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Regards sur la nature**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: La Bible**
13h30 CBWFT **L'heure G**
14h12 TV-5 **L'Euroflash**
14h15 TV-5 **Une journée avec...**
14h30 CBWFT **Jésus de Nazareth**
Télé-M **Claire Lamarche**
14h45 TV-5 **Le journal de l'histoire**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Carré vert**
16h30 CBWFT **Charamoule**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femmes**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Carrières**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **La cuisine des anges**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **D'amour et d'amitié**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
18h30 CBWFT **Plus**
TV-5 **Destination le monde**
19h00 CBWFT **Bouffée de santé**
Télé-M **Rire sa vie**
19h30 CBWFT **Le grand remous**
TV-5 **L'Euroflash**
19h33 TV-5 **Cinérama**
20h00 CBWFT **Des fleurs sur la neige**
Télé-M **Claire Lamarche**
20h40 TV-5 **Les grands mystères de la musique**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h45 TV-5 **Hotel**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Les TVA, édition réseau**
22h05 CBWFT **Lance et compte**
22h15 TV-5 **Montagne**
22h27 Télé-M **Météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h45 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
22h50 Télé-M **Mongrain de sel**
23h05 CBWFT **L'heure G**
23h30 TV-5 **Cinérama**
23h50 Télé-M **Ciné-lune: J'aurai ta peau**
0h05 CBWFT **Cinéma: La mission de Charlotte Forten**
0h40 TV-5 **Les grands mystères de la musique**
1h40 TV-5 **Hotel**
2h10 TV-5 **Montagne**
2h40 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 29 mars

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
8h00 CBWFT **L'autobus volant du professeur Poopsnaggle**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Je n'ai pas le temps de mourir**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Récits d'un pèlerin russe**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Touroul**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **La mer à voir**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Jésus de Nazareth**
12h30 Télé-M **Coeur à tout**
13h00 Télé-M **Chacun chez-soi**
13h30 Télé-M **Magazine Montréal**
14h00 Télé-M **Justice pour tous**
14h12 TV-5 **L'Euroflash**
14h15 TV-5 **Le nouvel âge**
14h30 Télé-M **Des gens heureux**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Continents francophones**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Le chant de l'orgue**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Découverte**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **La cuisine des anges**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé FR3**
18h30 CBWFT **Chemin de croix**
Télé-M **9 - 1 - 1**
TV-5 **Au nom de la loi**
19h00 CBWFT **Grands films: La couleur pourpre**
Télé-M **La vie en couleur**
19h30 Télé-M **Vie privée**
19h35 TV-5 **L'Euroflash**
19h40 TV-5 **Latitude sud**
20h00 Télé-M **C'est votre histoire**
20h05 TV-5 **Expédition pêche: Achigans de l'Outaouais**
20h35 TV-5 **Bouillon de culture**
21h00 Télé-M **Ad lib**
22h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h15 TV-5 **Mémoires d'un objectif**
22h20 CBWFT **Le point**
22h27 Télé-M **Météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h50 CBWFT **La météo**
Télé-M **Ciné-Lune: La tunique**
22h55 CBWFT **Les nouvelles du sport**
23h10 CBWFT **Cinéma: Un miracle de l'amour**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
23h55 TV-5 **Téléobjectif**
0h25 TV-5 **Téléobjectif**
0h55 TV-5 **Bouillon de culture**
2h35 TV-5 **Mémoires d'un objectif**
3h30 TV-5 **Radio France internationale**

Pour le président de Radio-Canada

La réalité locale ne nécessite pas une station locale

Radio-Canada continuera d'être un reflet local, mais pas nécessairement de source locale, a déclaré le président Gérard Veilleux lors de sa comparution devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) le 18 mars.

Il estime que la réalité locale ne nécessite pas une station locale. Radio-Canada a plutôt l'intention de faire participer davantage ses stations régionales à la production de grandes émissions.

On favorisera également la présence des jeunes francophones hors Québec à la populaire émission Génies en herbe. A compter de l'automne, l'émission sera uniquement réalisée au Québec, mais 20% des équipes sélectionnées proviendront de l'extérieur de cette province.

Le bulletin de nouvelles Ce Soir sera encore plus à saveur régionale. On promet plus de bureaux régionaux, de nouvelles en provenance des régions, de correspondants et de déplacements sur le territoire.

En prime, on annonce même un spécial sur le Conventum du siècle que le Collège de Saint-Boniface prévoit tenir l'an prochain.

On étudie également la possibilité de faire revivre sous une forme ou une autre l'émission jeunesse SMAC, qui était produite par les quatre stations régionales de l'Ouest.

Le chef des services français au Manitoba, Gilbert Teffaine, a également mentionné, lors d'une conversation téléphonique, la possibilité que le réseau de Radio-Canada diffuse cet été des reprises de l'émission L'autoroute électronique. (APF)

LETELLIER

De la place pour les pompiers

Une rallonge va être construite à la caserne des pompiers de Letellier dès ce printemps.

«On a besoin de plus de place pour faire l'entraînement, souligne le chef Marcel Bissonette. Et aussi, on va mettre une porte plus large sur la bâtisse actuelle. Comme c'est là, on ne peut pas sortir le petit camion sans sortir le gros.»

Les 18 pompiers de Letellier organisent des tournois de balle depuis quelques années pour prélever des fonds. «On va payer environ deux tiers de la construction avec ça. En tout, ça devrait coûter entre 25 et 30 000 $», ajoute Marcel Bissonette. La municipalité de Montcalm va débourser la différence.

La compagnie L & K Construction d'Altona devrait commencer la construction à la fin mai.

K.B.

Ciné-télé du 23 au 29 mars 1991

Samedi 23 mars

11h00 Télé-M Deux nigauds dans l'île
Am. 1942. Comédie de E. C. Kenton avec Bud Abbott, Lou Costello et Virginia Bruce. Sur une île du Pacifique, deux amis luttent contre des gangsters.

12h00 CBWFT Woof
G.-B. 1989. Éric, 10 ans, se transforme en chien sans savoir comment. Avec son ami Roy, ils élaborent des moyens de communiquer.

12h30 Télé-M Tremblement de terre
Am. 1974. Drame de M. Robson avec Charlton Heston, George Kennedy et Geneviève Bujold. Un séisme d'importance à Los Angeles oblige un ingénieur à choisir entre sa femme et sa maîtresse.

19h00 Télé-M Incidents de parcours
Am. 1987. Drame d'horreur de G. A. Romero avec Jason Beghe, John Pankow et Kate McNeil. Une guenon qui a reçu des injections de cellules de cerveau humain s'en prend aux personnes contre lesquelles son maître a des griefs.

22h05 CBWFT Le prince de New York
É.-U. 1981. Drame policier réalisé par Sidney Lumet. Avec Treat Williams, Carmine Caridi et Michael Beckett. Le chef de la brigade spéciale anti-drogue de New York accepte secrètement de collaborer avec les fédéraux contre la corruption judiciaire et policière.

22h30 Télé-M Kamouraska
Can. 1973. Drame sentimental de C. Jutra avec Geneviève Bujold, Richard Jordan et Philippe Léotard. Rendue malheureuse par son mari, le seigneur de Kamouraska, une jeune femme pousse un médecin américain à le tuer.

1h00 Télé-M Le sang d'une championne
G.-B. 1984. Drame policier de P. Sasdy avec Cristina Raines, Simon Williams et Marius Goring. Une championne de golf connaît d'étranges expériences à cause de la particularité de son type sanguin.

Dimanche 24 mars

11h00 Télé-M Tu fais pas le poids, shérif
Am. 1980. Comédie de H. Needham avec Burt Reynolds, Jackie Gleason et Sally Field. Un chauffeur de camion transporte un éléphant de Miami à Dallas pour un congrès républicain.

13h00 Télé-M Youngblood
Am. 1986. Drame sportif de P. Markle avec Rob Lowe, Cynthia Gibb et Ed Lauter. Les tribulations d'un fils de fermier devenu joueur de hockey.

20h00 Télé-M Veuve, mais pas trop
Am. 1988. Comédie policière de J. Demme avec Michelle Pfeiffer, Matthew Modine et Dean Stockwell. Un agent du FBI est chargé de surveiller une jeune femme dont le mari vient d'être tué par un mafioso.

Lundi 25 mars

12h30 Télé-M Jeu d'identité
Am. 1975. Drame policier réalisé et interprété par Patrick McGoohan avec Peter Falk et Leslie Nielsen. Une enquête est compliquée par le fait que le principal suspect fait partie des services secrets.

0h05 CBWFT Traitement de choc
Fr. 1972. Drame réalisé par Alain Jessua. Avec Alain Delon, Annie Girardot et Michel Duchaussoy. Une femme dépressive suit une cure de thalassothérapie dans une clinique où il se passe des choses étranges.

Mardi 26 mars

12h30 Télé-M Qui aimera mes enfants?
Am. 1983. Drame de J. Erman avec Ann-Margret, Frederic Forrest et Cathryn Damon. Une femme atteinte de cancer cherche des parents adoptifs pour chacun de ses dix enfants.

0h05 CBWFT Un Américain à Paris
É.-U. 1951. Comédie musicale réalisée par Vincente Minnelli. Avec Gene Kelly, Leslie Caron et Oscar Levant. Un peintre américain qui vit à Paris est remarqué par une riche compatriote qui veut l'aider à réussir.

Mercredi 27 mars

12h30 Télé-M La Bible
It. 1966. Drame religieux réalisé et interprété par John Huston avec Michael Parks et George C. Scott. Illustration de style populaire des premiers chapitres de la Genèse: création du monde, histoires de Noé et d'Abraham. (1re de 2).

18h30 Télé-M Le moment de vérité — Partie II
Am. 1986. Drame sportif de J. G. Avildsen avec Ralph Macchio, Noriyuki Morita et Tamlyn Tomita. Un jeune karateka américain, accompagnant son maître au Japon, s'attire l'inimitié du neveu d'un ancien ennemi de celui-ci.

0h05 CBWFT Exodus
É.-U. 1960. Drame épique réalisé par Otto Preminger d'après le roman de Leon Uris. Avec Paul Newman, Eva-Marie Saint et Sal Mineo. À Chypre en 1947, un agent palestinien embarque sur un cargo six cents réfugiés juifs qu'il veut transporter en Palestine malgré l'opposition britannique (2e de 2)

Jeudi 28 mars

12h30 Télé-M La Bible
It. 1966. Drame religieux réalisé et interprété par John Huston avec Michael Parks et George C. Scott. Illustration de style populaire des premiers chapitres de la Genèse: création du monde, histoires de Noé et d'Abraham. (2e de 2).

23h50 Télé-M J'aurai ta peau
Am. 1981. Drame policier de R. T. Heffron avec Armand Assante, Barbara Carrera et Laurene Landon. Un détective privé entreprend de venger le meurtre d'un collègue tué en d'étranges circonstances.

0h05 CBWFT La mission de Charlotte Forten
É.-U. 1985. Biographie réalisée par Barry Crane. Avec Melba Moore, Glynn Turman et Carla Borelli. L'histoire de Charlotte Forten, une riche héritière noire, qui a appris à lire, à écrire et à compter à des esclaves.

Vendredi 29 mars

19h00 CBWFT La couleur pourpre
É.-U. 1985. Drame de moeurs réalisé par Steven Spielberg. Avec Whoopi Goldberg, Margaret Avery et Oprah Winfrey. Le dramatique cheminement d'une femme noire, de l'esclavage vers la dignité.

22h50 Télé-M La tunique
Am. 1953. Drame biblique de H. Koster avec Richard Burton, Jean Simmons et Victor Mature. Les tribulations d'un officier romain qui a gagné aux dés la tunique du Christ lors de la crucifixion.

23h10 CBWFT Un miracle de l'amour
É.-U. 1979. Drame social réalisé par Glenn Jordan. Avec James Farentino, Kathryn Harrold et Stephen Elliott. Histoire vraie de Suzy et Barry Kaufman qui, à force de dévouement, de patience et d'entêtement, réussirent à guérir leur fille de son état autistique

La page de BICOLO

Bonjour mon ami(e)!

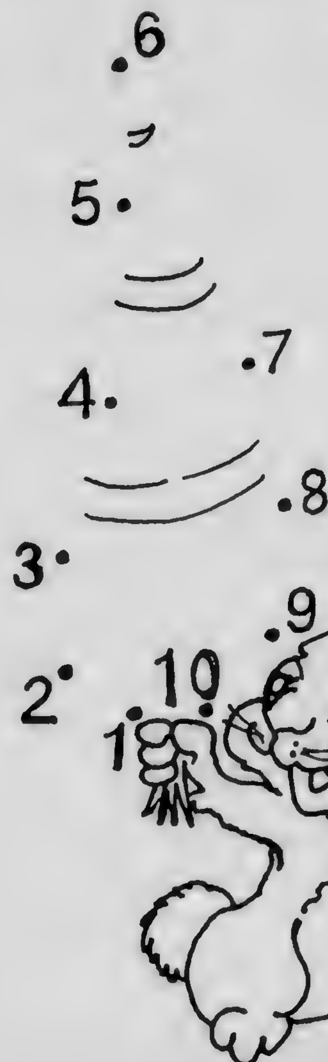
Pâques s'en vient à grands sauts!
C'est le temps de la cabane à sucre.
Il y a tant à s'amuser.
Regarde bien ma page.

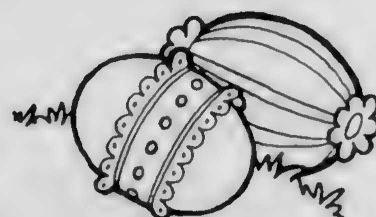
Bicolo



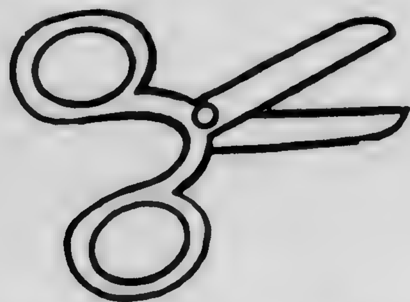
Allons à la recherche des oeufs cachés.
Peux-tu les retrouver?
Il y en a 16 en tout.



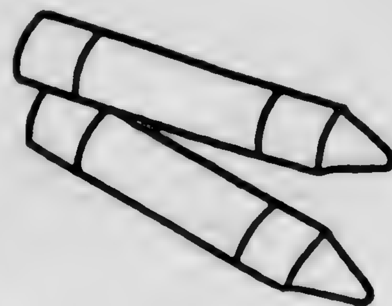




Relie les points en ordre. Tu y trouveras ce que j'espère recevoir pour mon goûter le jour de Pâques. Mm-Mm-Mm!



Une chaîne de lapins



Découpe le long de la ligne pointillée. Plie le rectangle le long des lignes solides comme un accordéon.

Découpe le contour du petit lapin sur les lignes pointillées seulement.

Ouvre ta chaîne de petits lapins et décore-la. Tu pourras ensuite décorer ta chambre. Amuse-toi bien!



La légende du sucre d'érable

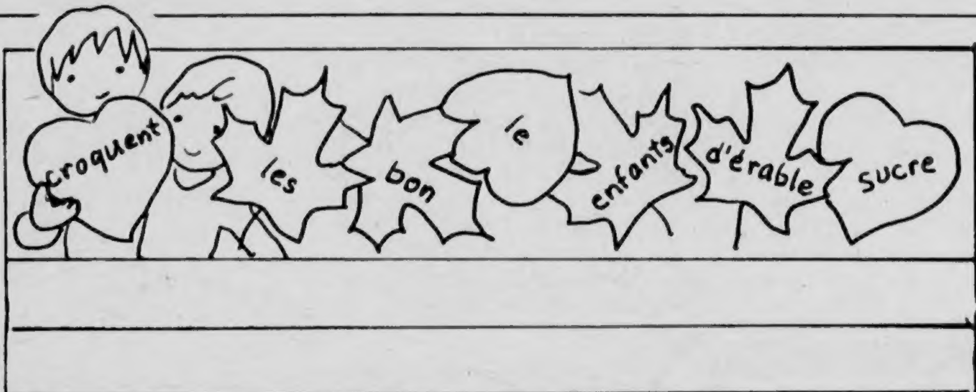


Lorsque les érables coulent , c'est le temps des ______________

L'endroit où il y a beaucoup d'érables s'appelle ______________

L'eau d'érable est la ______________ des érables.

Que fait-on avec l'eau d'érable? ______________



Fais une phrase en plaçant les mots en ordre.



Le temps des sucres...Même chez nous!

L'histoire «des sucres» au Québec, en Ontario et a certains endroits des États-Unis date de très loin.

Ici au Manitoba, depuis quelques années, à chaque printemps des gens de Saint-Pierre-Jolys font couler les érables. Ils entaillent les érables, y enfoncent un chalumeau et attachent des récipients pour récolter la sève des érables.

Dans une cabane, derrière le musée, ils font bouillir la sève pour en faire du sirop, de la tire, du beurre ou du sucre.

Une fête s'organise pour bientôt. Si tu en as la chance, viens te sucrer le bec!

Quel chemin prendras-tu pour te rendre à la cabane à sucre.



Membre gagnant

9296
Lucie Pelletier
10 ans
Laurier (Manitoba)

CORRECTION

Dans ma page du 15 mars, je te parlais du pays d'Équateur.
J'ai mentionné qu'il était situé dans le nord-est de l'Amérique du Sud.

C'est plutôt dans le **nord-ouest**.

Je m'excuse pour cette erreur.

Bicolo

Recette pour le temps des sucres!

Sucre à la crème à l'érable

Il te faut:

500 ml de sucre d'érable
350 ml de crème (1 1/2 tasse)
Noix ou arachides au goût

Mélange le sucre d'érable et la crème dans une casserole. Faire venir doucement à ébullition. Fais bouillir jusqu'à ce que le sirop forme une boule molle dans l'eau froide. Retire du feu. Place la casserole dans l'évier contenant un peu d'eau froide. Bats jusqu'à ce que le mélange devienne moins luisant. Verse dans un plat légerement beurré.

Coupe en carrés avant que le mélange ne soit complètement refroidi. Miam! Quel régal!

PROVINCE

Nouvel exécutif de l'ACFAS

Lors de son assemblée générale du 6 mars dernier, la section manitobaine de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) a élu son nouveau conseil d'administration.

Les principaux postes sont maintenant détenus par André Fauchon (président), Jean-Nil Michaud (vice-président), Sylvie Rondeau-Hacault (trésorière) et Ibrahima Diallo (secrétaire).

Les personnes suivantes siégeront aux postes de conseiller: Jean-Vianney Auclair, Sylvie Beaudry, Anne-Marie Bernier, André Fréchette et Percy Hébert.

Y.C.

La chronique religieuse

Allez dire qu'il est ressuscité!



Gilberte PROTEAU
laïque

On connaît bien l'histoire. Les femmes se présentent au tombeau tôt le matin et le découvrent vide. Elles sont consternées, mais voilà qu'un messager de Dieu leur annonce la nouvelle de la résurrection et les charge d'aller le dire aux autres. Mais les «autres», ceux qu'on appellera plus tard «les apôtres», ne les crurent pas, «ces propos leur semblèrent pur radotage» (Luc 24:11) (1).

Dans le contexte du temps, ce n'est absolument pas surprenant. Ç'aurait été bien étonnant, d'ailleurs, si les apôtres avaient crû les femmes, étant donné le fait qu'elles n'avaient pas le droit à l'enseignement religieux, ni le droit de témoignage, et encore moins celui de proclamer la parole de Dieu (voir la chronique du mois de février).

Les apôtres n'étaient ni plus, ni moins macho que les autres hommes de leur temps. D'ailleurs, les femmes n'ont pas dues être très surprises de l'incrédulité de leurs confrères. Il me semble que, dans les circonstances, elles ont été plutôt courageuses de s'aventurer ainsi à aller proclamer la résurrection.

Contrairement, donc, aux usages de son temps, ce sont des femmes que Jésus a choisies pour annoncer la résurrection et pour proclamer sa parole. Aux femmes près du tombeau vide, l'ange ordonne: «Allez dire à ses disciples, et notamment à Pierre, qu'il vous précède en Galilée: là vous le verrez.» (Marc 16:7). Ce n'était pas là une tâche facile, on le comprend. Mais plus encore, c'est à une femme que Jésus fait la grâce de sa première apparition et qu'il proclame lui-même sa Résurrection.

Ce texte, dans Jean 20:11-18, en est un des plus touchants des Évangiles. Marie de Magdala est en larmes devant la perte apparente de son maître. Jésus s'adresse d'abord à elle avec grande compassion. «Femme, pourquoi pleures-tu?». Puis il l'appelle par son nom: «Marie».

Or on sait que pour les peuples sémitiques, nommer quelqu'un ou quelque chose, c'est se l'approprier, s'en rendre le maître. C'est pourquoi, d'ailleurs, le nom de Dieu en hébreu, Yahvé, veut dire «l'innommable», celui à qui l'on ne peut pas donner de nom parce qu'il ne peut appartenir à personne.

Quand Jésus dit «Femme», il reconnaît en Marie son statut de personne, que lui déniait la tradition et la religion juives. Et quand il la nomme par son nom, «Marie», il la fait sienne, elle devient témoin du Christ ressuscité et à jamais son disciple. Puis, comme si cela n'était pas déjà assez, il la charge d'une mission apostolique précise: «Va trouver les frères et dis-leur: je monte vers mon père et votre père, vers mon Dieu et votre Dieu».

C'est à une femme, la Samaritaine, que Jésus avait confié le secret de sa messianité. C'est à la demande de deux femmes, Marthe et Marie, qu'il a accompli la résurrection de Lazare, miracle précurseur de sa propre résurrection. Tout en sachant fort bien qu'on ne les croiraient pas, c'est à des femmes qu'il s'est montré ressuscité et c'est elles qu'il a envoyées l'annoncer aux autres. Il a défié tous les tabous.

Choisir des femmes pour proclamer Dieu

Envers et contre tous et en dépit de la loi juive, il a osé choisir des femmes pour proclamer Dieu! Lui qui, toute sa vie, était demeuré fidèle à la loi et aux prescriptions de la religion juive, il a quand même su les enfreindre quand il voyait qu'elles allaient à l'encontre de la dignité humaine, à l'encontre de l'amour de son Père.

Jésus, toute sa vie, a valorisé la femme, l'a traitée en égale de l'homme; mais c'est au moment de sa résurrection qu'il a témoigné le plus éloquemment de la dignité de la femme, de sa grandeur, de sa capacité d'être son disciple et de proclamer sa parole «Jésus donc ne se borne pas à consoler ces femmes. Il s'incline devant leur valeur» (2).

*(1) Toutes les citations bibliques sont de **La Bible de Jérusalem**, édition 1956.*

*(2) Quéré, France, **Les femmes de l'Évangile**, Éditions du Seuil, p. 179.*

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). *(Les prix n'incluent pas la TPS.)*

Divers

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Lawn turf de 2,98$/v². A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

HOMME À TOUT FAIRE: Réparations, peinture, électricité, plomberie, etc. Composez le 233-3753.
694-

NOUVEAUX SERVICES DU JARDIN DE SAINT-LÉON 1991: A) Camionnette disponible pour déménager meubles et vidanges; B) Coupe d'arbres indésirables et enlèvement de déchets; C) Service d'entretien de cours et parterres durant l'été; D) Vente de plants (bedding plants) ce printemps au marché de légumes chemin St. Mary's. 233-5618 Denis.
716-

CACHEZ VOS OEUFS DE PÂQUES avec un lapin (tissu et peluche) de Joëlle Lapinière. 235-0287.
717-

Recherche

LE JARDIN DE SAINT-LÉON recherche A) Assistant(e) gérant(e) début mai jusqu'à septembre, octobre, universitaires bienvenus. B) 4 à 6 employés. Expérience en horticulture et vente au détail serait un atout. Salaire à discuter. Tél.: 233-5618 après 18h. Denis et Lise Mulaire Rémillard.
692-

ON DEMANDE: une personne intéressée dans un travail à temps plein sur une ferme laitière moderne avec salle de traite. Le poste sera disponible dès le 1er mai et offre un salaire et des bénifices attrayants. Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante: ELBI, C.P. 5, La Broquerie (Manitoba) R0A 0W0.
707-

À vendre

SAINT-ADOLPHE: grand lot, 5 acres — 300 pieds de bordure sur la rivière, beaux arbres. Prix seulement 41 500$. Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
647-

VENTE PRIVÉE: 2 chambres à coucher, sous-sol fini avec une chambre. Tapis, garage, porte automatique, jardin, très propre. Composez le 233-2932.
709-

VENTE PRIVÉE: Saint-Boniface, 4 chambres à coucher, 1 1/2 étages, lave-vaisselle, broyeur des déchets, air climatisé, aspirateur central, garage séparé avec porte électrique. 386, rue de la Morénie. 237-1344. 81 900$.
708-

À VENDRE: rue Theo. Nuytten, Saint-Boniface, duplex side by side, style bungalow, 2 chambres à coucher, sous-sol complet. Demande 45 000$. 237-8187.
713-

À louer

À LOUER: appartement meublé, 1 chambre à coucher, tout compris. Près du Collège, 1 personne tranquille. Libre immédiatement. 260$. 255-1901.
699-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, rue Marion, près de Taché. 225$ par mois. 269-1178 ou 235-1150.
701-

À LOUER: rue Des Meurons, espace commercial de 600 pieds. Salle de bain, eau, chauffage, air climatisé. 269-1178 ou 235-1150.
702-

À LOUER: 502, Aulneau, garçonnière, propre et chaude. Tout inclus. Réfrigérateur, cuisinière, stationnement. Possession immédiate si désirée. Composez le 233-7652 ou 233-2520.
698-

À LOUER: Appartement tranquille au bord de la rivière à Saint-Boniface. 1 chambre à coucher, stationnement inclus, buanderie, entrée de sécurité. Appelez Aurèle au 489-6996.
711-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher, rez-de-chaussée d'un duplex, tapis mur à mur, propre, stationnement, lavage inclus. 486$. Libre le 1er mai. 255-1901.
714-

À LOUER: Saint-Boniface, 543, rue Des Meurons, 495$/mois pour le 1er avril. Un appartement de 2 chambres à coucher, lave-vaisselle, air climatisé, réfrigérateur, poêle, eau et stationnement inclus. Composez le 772-0846.
712-

À LOUER: 178, Dumoulin, maison conjoint, 2 chambres à coucher. Composez le 237-7286 du lundi au vendredi de 9h à 16h.
715-

QUIZ

Quel est cet édifice?

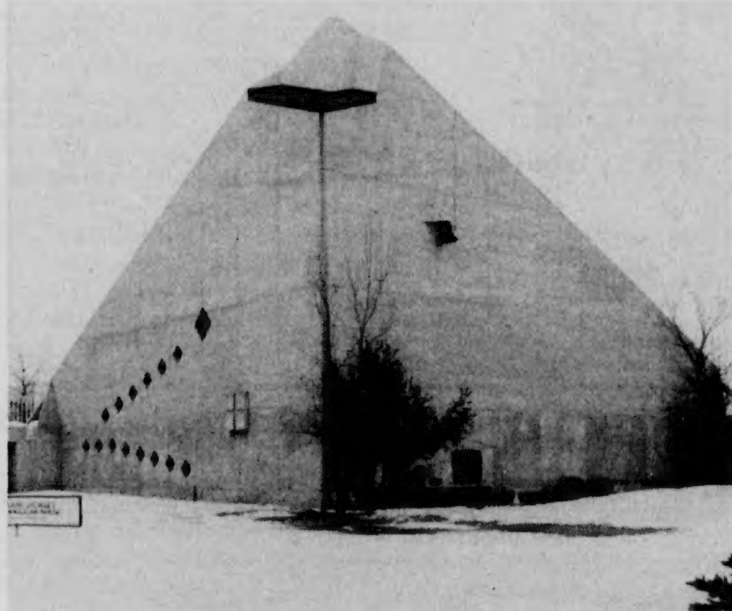


photo: Hubert Pantel

QUESTIONS

1. Quel est cet édifice?

2. Qui en a créé les plans?

3. Quels messages donnent l'aspect extérieur de l'édifice?

4. Quelles seront les plus grandes villes de la planète en l'an 2 000?

5. Quel lien fait-on entre la fécondité et le taux de mortalité infantile?

6. Quelles personnalités célèbres fêtent un anniversaire ces jours-ci?

RÉPONSES

1. Non, ce n'est pas la partie saillante d'un bunker de Bagdad. Il s'agit de l'église de la paroisse Blessed Sacrement de Transcona que les catholiques partagent avec une communauté anglicane. Elle a été construite en 1966.

2. L'église Blessed Sacrement est l'oeuvre du curé de l'époque, Olivier Valcourt, et de l'architecte Étienne Gaboury.

3. C'est justement l'extérieur de la bâtisse que les concepteurs ont voulu négliger au profit de l'intérieur. L'église paraît triangulaire, mais elle est en effet carrée. Elle a la forme d'une parabole hyperbolique, un concept supposément impossible à concrétiser et qui aurait fait lever des sourcils dans les milieux universitaires lors de la construction. Les créateurs ont voulu s'éloigner de l'image des églises richement ornées, et le revêtement de ciment n'est pas peint.

4. En l'an 2000, les plus grandes villes du monde seront Mexico (26,3 millions d'habitants), Sao Paulo (24,0), Tokyo (17,1), Calcutta (16,6), Bombay (16,0) et New York (15,5). L'Asie sera le continent le plus peuplé avec 3,7 milliards d'habitants. L'Amérique du Nord sera le moins peuplé avec 297 millions d'habitants.

5. La baisse du nombre de décès enfants a fait diminuer le nombre de naissances de deux façons. Les couples ont tendance à réduire le nombre des naissances à mesure que la santé des enfants s'améliore, grâce à l'allaitement maternel, entre autres. Aussi, le désir d'avoir une petite famille est indissociable d'un meilleur statut pour la femme.

6. Nous fêtons l'anniversaire de naissance de Bach le 21 mars (1685), Gabrielle Roy le 22 (1909), Tennessee Williams le 26 (1914), Sainte-Thérèse d'Avila le 28 (1515) et Céline Dion le 30 (1968).

Jean-Pierre DUBÉ

MONTCALM

Projets de recyclage

La municipalité de Montcalm étudie la possibilité de se joindre au Pembina Valley Recycling Network. Le conseiller Adrien Bouchard précise: «On attend de voir ce que le Network peut faire pour nous. Morden, Altona, Winkler au centre de la vallée travaillent ensemble mais on est un peu laissés de côté.»

Pour participer au réseau, Pembina Valley Development demande 5 $ par maison, et la municipalité de Montcalm compte environ 550 foyers. «Si un groupe (4-H, scouts ou autres) pouvait s'occuper du programme dans chaque communauté en partant de Saint-Joseph jusqu'à la ville, alors ça en vaudrait la peine», ajoute Adrien Bouchard.

En attendant, le village de Saint-Jean-Baptiste a commencé un programme de recyclage. Les élèves de l'école élémentaire se chargent de la collecte

RECETTES

Courgettes farcies à l'italienne



Les Canadiens doivent se serrer la ceinture, mais pas au détriment de la valeur nutritive.

Courgettes farcies à l'italienne

La recette suivante de courgettes farcies à l'italienne est un plat d'accompagnement succulent destiné à la famille et aux amis. Elle ne contient que 178 calories par délicieuse portion.

4 (moyennes) (750 g) courgettes (de 1 1/2 lb approx.)
1 1/2 tasse (375 mL) champignons tranchés
1/2 tasse (125 mL) oignon haché
1/2 tasse (125 mL) carotte râpée
1 tasse (250 mL) riz cuit
1/2 tasse (125 mL) croûtons de pain ordinaire
2 blancs de gros oeufs
1/2 tasse (125 mL) cottage à faible teneur en matières grasses
3/4 de c. à thé (4 mL) feuilles d'origan
1 1/2 c. à thé (7 mL) flocons de persil
1/4 de c. à thé (1 mL) poivre noir
1/8 de c. à thé (0,5 mL) poudre d'ail
4 c. à soupe (50 mL) poudre à saveur de crème sure et de beurre

Cuire à la vapeur ou faire bouillir les courgettes jusqu'à ce qu'elles soient tendres, environ 5 minutes. Refroidir sous le robinet d'eau froide. Trancher en deux dans le sens de la longueur; évider à la cuiller et hacher finement la pulpe, en prenant soin d'en laisser une épaisseur de 1/4 de po (0,5 cm) à l'intérieur des courgettes.

Disposer les courgettes dans un plat à rôtir carré de 9 po (23 cm) recouvert d'enduit à cuisson en atomiseur non collant. Ajouter les champignons, la pulpe des courgettes, l'oignon et la carotte. Cuire à feu moyen, en remuant de temps en temps, jusqu'à ce que le mélange soit tendre. Retirer du feu; incorporer le riz et les croûtons.

Dans un petit bol, mêler le reste des ingrédients; bien mélanger. Mêler soigneusement les mélanges de fromage et de légumes. Farcir les courgettes du mélange à la cuiller. Recouvrir le plat de papier d'aluminium, continuer la cuisson pendant 10 minutes.

Donne quatre portions.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boul. Provencher, bur.:200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

MANKO SHYPIT ROBERTSON
Léandre G. Buissé, B.A., B.S.W., LL. B.
Avocat Notaire
Meadowood Professional Group
202-1555, chemin St-Mary's,
Winnipeg (Manitoba) R2M 3W2
(au sud du Centre d'achat St-Vital)
Tél.: (204) 257-6061 Fax: (204) 254-7183

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet

Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
Tél. 284-6897

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

Uncle Gerry's Catering
Nos spécialités:
Mariages — Banquets
Petites et grandes réceptions
2 salles disponibles
Venez donc manger chez nous, au 200, rue Masson
Jerry: 237-3527 ou 255-5298

AVOCATS-NOTAIRES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

MÉTIERS

Albert Péloquin
préparation de déclarations d'impôt personnel par ordinateur, 8 ans d'expérience
22, baie Wiltshire,parc Windsor
233-3423



• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff
Leslie Malcolmson, Lyne St-Pierre
Edmond Timmerman
- Thérapie individuelle, couple et familles
- sessions de groupe
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux·
Coopers &Lybrand

comptables agréés
consultants en affaires
Vous offrant la gamme complète de services professionnels en
• fiscalité • vérification et comptabilité •
• planification pour la TPS •
• consultation informatique et financière •

Associés
André G. Couture.c.a. Gabriel J. Forest.f.c.a.
Raymond A. Cadieux.c.a. Gérard H. Rodrigue.c.a.

Principaux
Gérald C. Labossière.c.a. Donald H. Smith.c.a.



2300. édifice Richardson
1. place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT ***Comptables agrées***

ASSOCIÉS:
Lucien Guenette, C.A.
Arthur Chaput, C.A.
Gilles Chaput, C.A.
André Blondeau, C.A.

ADJOINTS:
Maurice Morissette, C.A.
Raymond Desrochers, C.A.
Richard Senez, C.A.
Russell Paradoski, C.A.
James Doer, C.A.
Gérald Schaubroeck, C.A.
Paul Prenovault, C.A.
Maurice Fillion, C.A.

BDO WARD MALLETTE ***Conseillers en administration***

ASSOCIÉS:
Charles Gagné, M.P.A.
Georges Picton, C.G.A.

ADJOINTS:
Elizabeth Sweatman, M.C.P.
Rachel Massicotte

262, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T7
Téléphone: (204) 233-8593 Téléfax: (204) 237-0134



ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Vos courtiers:
Claude Forest
Michèle Gosselin
160, rue Marion 237-8434

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC – Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

PIONEER LIFE
ASSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

MÉTIERS





Claude P. Lépine
Représentant
Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

AGENTS D'IMMEUBLES

L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.